

L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 10

Juin 1981

\$2.

MANIFESTE

COMMENT PARVENIR À L'ÉQUILIBRE?

par Jeannine Bélanger

PLAIDOYER POUR L'HISTOIRE COMME GENRE LITTÉRAIRE

par Pierre Trépanier

LE QUÉBEC DOMESTIQUÉ — II

par Jean-Baptiste Giroux

LE QUÉBEC ET SON IDENTITÉ

par Viateur Beaupré

LE NATIONALISME, CONSCIENCE ET FORCE SOCIALES

par René Blanchard

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J. — III

par Richard Arès

L'ÉTAT DE LA NATION

par Jean Genest

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

par Patrick Allen

VOUS ET NOUS

**ENSEMBLE...
POUR LA VIE**

ASSURANCE-VIE

- ✓ Avec ou sans participation
- ✓ Sécurité familiale
- ✓ Éducative
- ✓ Commerciale
- ✓ Hypothécaire

RENTES

- ✓ Viagères
- ✓ Épargne-retraite
- ✓ Écono-rente
- ✓ À versements invariables

ASSURANCE COLLECTIVE

- ✓ Vie
- ✓ Indemnité hebdomadaire
- ✓ Assurance-maladie
- ✓ Dentaire
- ✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS



**L'ÉCONOMIE
MUTUELLE-VIE**

SIÈGE SOCIAL:

385 est. rue Sherbrooke,
Montréal, Qué H2X 3N9
Tél : 842-8221

AGENCES ET UNITÉS

Drummondville, Granby, Joliette,
Laval, Mont-Laurier, Montréal,
Ottawa, Québec, Rive Sud,
Saguenay - Lac St-Jean,
St-Hyacinthe, Sherbrooke,
Thetford-Mines.

L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 10

Juin 1981

\$2.

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial: Manifeste	801
JEANNINE BÉLANGER: Comment parvenir à l'équilibre?	805
PIERRE TRÉPANIER: Plaidoyer pour l'histoire comme genre littéraire	811
J.-B. GIROUX: Le Québec domestiqué — II	822
VIATEUR BEAUPRÉ: Le Québec et son identité	831
RENÉ BLANCHARD: Le nationalisme, conscience et force sociales	837
RICHARD ARÈS: Joseph-Papin Archambault, S.J. ..	843
JEAN GENEST: L'état de la nation	859
PATRICK ALLEN: Au fil de l'actualité	872
TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES	884

1980-1981

Pour l'Action nationale, 1980-1981 fut une année excellente et difficile.

Excellente parce que Fr.-A. Angers, président, a reçu le Prix Léon-Gérin, du Québec, parce que nous avons publié un livre de première valeur, celui de John Grube, *Bâtitseur de pays*. Deux honneurs considérables.

Difficile parce que nous n'avons pas augmenter notre tirage. Nous avons donc nommé une Commission de directeurs dans un but de rénovation et d'approfondissement de notre rôle au Québec français.

<p style="text-align: center;">SNQ Centre du Québec</p>	<p style="text-align: center;">HOMMAGE</p>
<p>BIJOUTERIE POMPONNETTE Inc. J. Brassard, prés. 256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29</p>	<p style="text-align: center;">BIJOUTIER</p>
<p style="text-align: center;">CAISSE POP</p>	<p style="text-align: center;">CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES 1255, rue Berri Montréal, H2L 4C6 Tél.: 849-3581 Directeur: Marcel Beauchemin</p>
<p style="text-align: center;">F.X. LANGE INC. ACIER DE STRUCTURE SECOND TIGE À BÉTON — PLAQUES 10530 est, boul. Henri-Bourassa MONTREAL H1C 1C6 — 648-7445</p>	<p style="text-align: center;">FER</p>
<p style="text-align: center;">TRADUCTION</p>	<p style="text-align: center;">CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste 604, rue Waterloo, LONDON - ONTARIO N6A 4E3</p>
<p style="text-align: center;">GROULX, CADIEUX & MONGEAU Notaires Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l. Gilles Cadieux, b.a., ll.l. Denis Mongeau, b.a., ll.l. J.-C. Larocque, b.a., ll.l.</p> <p>4416, boul. Pie-IX Tél.: 254-9435</p>	

Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14,000 membres
SNQ CÔTE-NORD	1,400 membres
SNQ EST DU QUÉBEC	34,000 membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES	13,875 membres
SNQ DU LANAUDIÈRE	28,000 membres
SSJB DE MONTRÉAL	13,000 membres
SNQ OUTAOUAIS	1,050 membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE	3,900 membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE	100 membres
SNQ DES LAURENTIDES	13,000 membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN	8,000 membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA	9,500 membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT	4,500 membres
SNQ DES CANTONS	350 membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN
MAIN!
VOUS FAITES LE PAYS!
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!

AVOCATS	<p>GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats 42, Sainte-Anne, suite 200, Québec, Qué. G1R 3X3 Tél.: 692-3951</p> <p>Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis</p>
COMPTABLES	<p>DESFORGES, GERMAINS & ASSOCIÉS Comptables agréés 210 ouest, boul. Crémazie, suite 2 Montréal 354 — Tél.: 388-5738</p>

UN GROUPE D'AVENIR

Que vous ayez besoin de services

- d'épargne
- de crédit à la consommation
- de fiducie
- de crédit commercial
- ou autres

la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins,
un groupe dynamique en plein essor,
est en mesure d'y répondre par l'entremise

**des Caisses affiliées
de Fiducie Populaire
de Crédit Populaire Fedmon**

Alors ne cherchez plus!

Le **GROUPE D'AVENIR**
est présent, pour vous,
prêt à vous aider.



FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS

LAINÉ**LAINÉ PAUL GRENIER ENR.**Spécialité:
laine du Québec2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154**TRADUCTIONS JANUS**AU MESSAGE ORIGINAL
SON JUMEAU IDENTIQUE,
LE MESSAGE TRANSPOSÉ.3185, rue Fendall,
Montréal, Québec
H3T 1N3

Tél.: (1-514) 738-3125

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en valeurs mobilières

1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7
OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels
Tél.: 879-1714**QUINCAILLERIE****ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE**Quincaillerie en gros
exclusivement4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541

VI

NOUS SOMMES!
L'UNIQUE REVUE NATIONALISTE
DEPUIS 1917!

AVEZ-VOUS PENSÉ?
À NOUS TROUVER UN NOUVEL ABONNÉ?

C'EST \$20!
MAIS AUSSI DES FAITS,
DES NOMS, DES IDÉES!

NOUS BÂTISSONS!
POURQUOI NE PAS NOUS AIDER?

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____

L'ACTION NATIONALE
82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. — H2X 1X3



Hydro-Québec

assure

**l'avenir énergétique
des Québécois**



L'AVENIR S'ANNONCE BIEN!

L'Assurance-Vie Desjardins est une institution bien à nous. Elle est l'un des agents économiques importants qui nous aident à bâtir l'avenir.

À toute personne et à toute entreprise, elle offre l'ensemble des services que l'on s'attend de recevoir d'une importante compagnie d'assurance-vie. Pour que l'avenir de ses assurés s'annonce bien.

L'Assurance-Vie Desjardins, des services rapides, efficaces et complets. Pour que votre avenir s'annonce bien.

l'assurance-vie desjardins

OFFRE DE M. MARCEL CHAPUT**À VENDRE****(514) 744-0358, entre 19h et 20h.**

- 1 — Collection complète de l'*Action nationale*, du volume 1, n° 1 (janvier 1933) au volume 70, n° 5 (janvier 1981). En tout: 457 unités. Prix demandé: \$1000. Transport aux frais de l'acheteur.

- 2 — Collection complète de la revue *Relations*, du numéro 1 (janvier 1941) au numéro 395 (juillet-août 1974). Prix demandé: \$300. Transport aux frais de l'acheteur.

- 3 — Collection complète de l'*Annuaire statistique de Québec*, du volume 1 (1914) au volume 47 (1964-1965). Volume de 1914, en anglais; ceux de 1915 à 1934, unilingues français; ceux de 1935 et après, bilingues. Prix demandé: \$1000. Transport aux frais de l'acheteur.

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement: \$20. par année. De soutien: **\$25.**

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PERIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. Yvon Groulx	Dr Pierre Dupuis
Richard Arès	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	Pierre et Lise Trépanier
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Marcel	Delmas Lévesque
Rosaire Morin	André Auclair
Jean-Marc Kirouac	Jean-Paul Rioux
Ruth Paradis	Mme Nycol Pageau-Goyette
René Blanchard	André Provost

ÉDITORIAL – MANIFESTE¹

L'INDÉPENDANCE, LA LUTTE CONTINUE

1. Ce Manifeste lancé par la SSJB — Montréal, à son Congrès général (12-13-14 mars 1981), mérite la plus large diffusion et l'adhésion de L'ACTION NATIONALE car au moins deux de nos membres ont participé à ce Manifeste.

Réunis à Montréal, en Assemblée générale annuelle, en ce jour du 14 mars 1981, soit au moment précis où Ottawa prépare son appel à l'intervention étrangère pour accentuer son emprise sur notre patrie, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal renouvellent leur détermination à lutter pour l'indépendance du Québec et à faire de leur Société nationale un point de ralliement de la lutte indépendantiste.

Plus que jamais, c'est l'indépendance qu'il nous faut!

- Parce que le Canada nie l'existence du peuple du Québec;
- Parce que le Canada menace le peuple du Québec. L'actuel coup de force constitutionnel s'inspire aux mêmes cources que le coup de force policier d'octobre 1970 et annonce d'autres coups de force, plus graves encore. Le Canada, c'est le coup de force permanent contre le Québec;
- Parce que le Canada domine le peuple du Québec par la peur, le chantage et le mensonge. De cela, nous avons eu une nouvelle preuve en mai dernier, de la part de ceux qui, par leur intervention dans notre référendum en ont dénaturé le sens, et qui, par leur promesse de fédéralisme renouvelé, en ont faussé les résultats. On savait que le fédéralisme renouvelé était une illusion. Depuis mai dernier, on sait que c'est aussi un mensonge.

Nous ne voulons plus de ce régime!

- Parce que c'est le régime des luttes fratricides, la sollicitude actuelle d'Ottawa à l'endroit des minorités françaises ne visant qu'à dresser ce qui subsiste de ces minorités contre leurs frères du Québec;
- Parce que c'est le régime de la désunion nationale. C'est le Canada qui dresse les Québécois les uns contre les autres. C'est le Canada qui, pour subsister, doit entretenir la division nationale des Québécois. L'unité du Canada, c'est la division du Québec.

Nous ne voulons plus de ce pays!

- Parce que l'agression qu'il entretient contre nous n'aura de cesse qu'il aura réduit le peuple du Québec à l'état de souvenir.

Plus que jamais, nous devons faire du Québec notre seul pays!

- Parce que c'est notre seule patrie;
- Parce que, comme toutes les patries, notre patrie doit posséder tous les moyens pour réaliser sa destinée collective;
- Parce que nous voulons prendre notre pleine part de notre pays et donner notre pleine mesure de notre histoire.

Cela s'appelle l'indépendance!

- L'INDÉPENDANCE, c'est l'idée née du refus de la défaite, de la minorisation et de l'insignifiance historique;
- L'INDÉPENDANCE, c'est l'idée née de l'échec de la Confédération et des tentatives pour la renouveler;
- L'INDÉPENDANCE, c'est notre droit, notre liberté et notre force.

L'indépendance, c'est notre combat!

- Et nous le proclamons, parce que nous savons depuis toujours, et parce que l'expérience vient encore une fois de le démontrer, que la meilleure façon de faire avancer ses idées, ce n'est pas de les taire ni de les maquiller, c'est de les faire entendre clairement, partout et toujours;
- Ce combat, c'est celui que nous menons depuis longtemps et qui se poursuit au-dessus des péripéties de l'actualité et des aléas électoraux.

Ce combat continue!

Et nous savons que notre victoire ne viendra de personne que de nous-mêmes, qu'elle ne viendra ni des pétroliers de l'Alberta, ni des industriels de l'Ontario, ni

de nulle part ailleurs que de nous-mêmes, de notre pays et de notre volonté. C'est nous qui tenons la clé de notre avenir, personne ne peut nous l'enlever.

L'indépendance ne sortira ni des menées de couloir, ni des surprises électorales, elle naîtra tous les jours un peu plus de nos luttes.

Il n'y a ni formule magique, ni divine surprise. Il n'y a qu'un peuple qui lutte.

Ce combat, c'est celui de tous les Québécois!

Il nous appelle tous. N'en sont exclus que ceux qui n'ont de Québécois que le déguisement qui leur permet de servir ici la domination des autres. Que ceux-là le sachent: moins que jamais, ils n'auront l'excuse de la naïveté ou de la bonne foi pour répondre de leur trahison.

Ce combat sera long et ardu!

La lutte sera dure car l'effort à consentir doit être à la mesure de la domination que nous subissons. Mais nous savons que le Québec sera à la mesure de l'effort que nous aurons consenti.

Nous réussirons, car nous avons foi en notre peuple.

En terminant, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

- SALUENT tous les Québécois qui luttent depuis si longtemps et dont l'exemple est notre inspiration;
- INVITENT le peuple canadien à dénoncer les menées antiquébécoises de leurs dirigeants politiques, et à préparer ainsi les voies de l'amitié, de la paix et de la collaboration entre nos deux pays;
- SALUENT tous les peuples de la terre qui luttent pour leur honneur, leur dignité et leur liberté: Votre combat, c'est aussi le nôtre, Notre combat, c'est aussi le vôtre.



COMMENT PARVENIR À L'ÉQUILIBRE?

par Jeannine Bélanger¹

1. L'auteur répond ici à l'article paru sous le même titre dans *Le Devoir* du lundi 9 février 1981, et signé Alex E. Paterson, président de Positive Action.

UN ÉQUILIBRE
ÉVASIF:
POURQUOI?

C'est un bien bizarre équilibre que celui auquel nous convie Me Paterson, co-président du comité dit d'action positive. Une majorité, opprimée et saignée à blanc par une minorité, trouve un peu l'occasion, après plusieurs décennies d'histoire, de secouer, du moins en partie, le parasite, et on lui demande rien de moins que d'endosser à nouveau, gaiement, le carcan de ces lamproies.

BILAN
POST-
RÉFÉRENDAIRE

La situation depuis le référendum du 20 mai, parlons-en donc. Dans ce faux triomphe momentané, l'anglophone et l'allophone ont cru pouvoir caresser l'espoir d'une émancipation éventuelle de la loi 101, grâce peut-être, pour eux, à une défaite escomptée du Parti Québécois lors des prochaines élections chez nous, mais ils ne doivent pas rigoler trop vite. Mal préparé, mal tenu et mal interprété, le dernier référendum ne reflète pas l'opinion profonde et générale des Québécois.

RÉFÉRENDEM
MAL PRÉPARÉ

Axé exclusivement sur un bassin urbain et versatile de population, au mépris de la masse rurale, en tout cas non montréalaise, de notre peuple, un tel scrutin, ne l'oublions pas, où les francophones se sont affrontés à quarante pour cent contre quarante, n'a consacré la victoire que de vingt pour cent d'étrangers, par la souche ou par le cœur. Ce fatidique cinquième, comme l'a très bien montré M. François-Albert Angers, n'aurait jamais dû voter, nous a coulés, certes, mais pour un temps très bref. L'argument fait déjà son chemin dans nos esprits: si les autochtones devaient se prononcer aux urnes sur le choix d'une allégeance, francophones et anglophones les côtoyant chaque jour pourraient-ils prétendre avoir voix, et voix décisive, au chapitre?

RÉFÉRENDEM
MAL TENU

On ne saurait imaginer la taille des irrégularités commises à nos dépens le 20 mai. Seulement dans l'Ouest de l'Île de Mont-

réal (le fameux West-Island), signalons la contrefaçon de cartes d'identité, l'imposture de personnes se présentant plusieurs fois sous un même nom ou en celui de comparses, et le reste: tous délits perpétrés de sang-froid, sous l'œil complice d'un scrutateur timoré, qui répugnait à s'ingérer d'autorité, en l'occurrence, selon son rôle.

RÉFÉRENDUM
MAL
INTERPRÉTÉ

Mais c'est l'interprétation surtout du référendum du printemps qui nous renverse. Le souhait d'un fédéralisme renouvelé, c'était déjà une extrémité du registre. On a vu quelle suite allaient donner à ces propositions mensongères des politiciens qui nous font la honte de nous représenter à Ottawa. L'élément fédéralisant du 20 mai mesure aujourd'hui toute l'étendue de leur trahison. Avec nos nationalistes de toujours, c'est-à-dire les tenants du oui au scrutin du 20 mai, beaucoup des tenants du non à ce moment-là sont désormais prêts à faire cause commune, sans arrière-pensée et dans l'enthousiasme.

LA LOI 101
EST LÀ POUR
RESTER

La loi 101 a marqué un pas considérable dans notre ressaisie des valeurs traditionnelles qui nous sont chères, et nous nous en félicitons. Non seulement cette loi doit-elle demeurer en place, mais il faudra la raffermir, la renouveler constamment, pour en faire vraiment, une fois pour toutes, la gardienne de nos libertés. Le Parti Québécois, qui a parrainé une telle législation, montre-t-il, depuis peu, quelque velléité de l'infléchir? Non sans amertume, M. René Lévesque soulignait récemment une baisse d'intérêt pour la francisation chez les Anglo-Saxons. Si le Parti Québécois veut conserver le pouvoir, il devra préciser son orientation dans ce sens, et ne céder en rien au chantage ni des anglophones ni des allophones.

TROIS
FORMATIONS
POLITIQUES
EN LICE

Avec l'entrée en lice de M. Roch Lasalle, le nouveau chef de l'Union Nationale, on l'a dit, une troisième avenue s'ouvre à la progression ultérieure des Québécois: ni capitulationnistes, ni isolationnistes! Mais voilà justement le hic. On s'est appliqué, en long et en large, à nous brosser le tableau des compromissions qu'entend concocter, avec la collusion du pouvoir central, le Parti Libéral du Québec, s'il remporte la palme aux prochaines élections. Or, dans l'autre camp, à l'autre extrémité du clavier, le peuple du Québec attend encore, de la bouche de ses dirigeants politiques censément souverainistes et indépendantistes, l'exposé des compromis qu'ils s'engagent à répudier tout autant que des émancipations positives qu'ils comptent instaurer et faire respecter.

QU'ATTENDRE
EN DROIT
DU PARTI
QUÉBÉCOIS?

C'est beau de rouler de doux yeux à la table des conférences fédérales-provinciales, de mener avec urbanité la lutte juridique qui s'engage aux côtés des provinces anglophones pour un possible verdict favorable de la Cour Suprême du Canada, et peut-être le désiré veto du Parlement de Londres au projet halluciné d'un Pierre-Elliott Trudeau. Reste que le Québec doit assumer sa solitude. Ce ne sont ni les Anglais d'Angleterre, ni ceux d'ici, qui nous compenseront d'avoir jeté nos perles aux-pourceaux. M. Léon Dion le faisait très justement observer naguère, les questions économiques perdent toute importance aux yeux des Québécois, dès que la question linguistique entre en jeu. Pour décrocher un second mandat aux prochaines élections, le Parti Québécois devra promettre solennellement aux nôtres, unifiés sous la bannière de la langue, que la loi 101, non seulement demeurera intangible, mais qu'on ne cessera de la resserrer jusqu'à une francisation intégrale, tant des entreprises établies au

Québec, que de toute la matière hybride dont nous inondent l'industrie et le commerce étrangers: libellé de la rédaction même des échanges, désignation des produits et articles, vocabulaire de la documentation écrite quant à leurs conception, fabrication, usage et entretien.

LE VRAI
ÉQUILIBRE
À RÉTABLIR

Dans un processus qui a si bien démarré, à en croire le glas d'alarme qu'agite Me Paterson à l'intention de ses congénères, nous devons, là aussi, intervenir en force, de manière que la minorité anglophone du Québec, la plus gavée des minorités canadiennes de toutes les provinces, au lieu de s'inquiéter du sort promis, exulte plutôt devant l'acquis, par comparaison avec les minorités françaises, par exemple, qui, entre autres dans la province voisine, se battent encore d'arrache-pied, non pour une expansion quelconque de leurs cadres, mais pour leur simple survie.

LE FAIT
FRANÇAIS
PREMIER
SERVI

Franco-Ontarienne pour ma part, bilingue d'expérience — j'ai étudié sept langues durant ma longue et houleuse carrière —, je n'ai jamais cru que l'enseignement de l'anglais dût commencer à l'école primaire, ni d'ailleurs qu'une langue étrangère quelconque doive se professer avant le palier secondaire. L'anglais, que parlent, en Amérique du Nord, plus de deux cents millions de personnes, a logiquement, je pense, préséance sur les autres langues pour fins d'utilité sinon de culture. Chaque chose en son temps: c'est le français, non l'anglais, qu'un Québec fort, le puissant Québec de demain, devra commander dans toutes ses nuances. Avec la facilité connue des Canadiens-Français pour l'apprentissage des langues, ils pourront rêver ensuite de devenir polyglottes, voire glossolales, tout en s'imposant comme francophones d'abord.

NÉCESSITÉ D'UN
QUATRIÈME
PARTI?

Le Parti Québécois est-il prêt à endosser des mesures aussi radicales, et certain remaniement ministériel ne laisse-t-il pas présager, au contraire, un amenuisement des diverses positions d'avant-garde pour fins stratégiques? Si tel incident augure mal dans cette direction, et j'espère quand même que je me trompe, le Québec n'aura plus qu'à envisager une solution draconienne au problème: la création d'un quatrième parti politique, d'une pureté irréductible celui-là, sans concessions et sans bavures, dédié uniquement à la francisation absolue de nos institutions et de nos structures, enfin garant de la seule marche à suivre qui puisse faire de nous, sur notre propre sol, non plus l'esclave, ni même l'égal, mais à tout jamais, *le maître du maître*.



Histoire et littérature aux XIX^e et XX^e siècles

PLAIDOYER POUR L'HISTOIRE COMME GENRE LITTÉRAIRE

par Pierre Trépanier¹

1. Communication présentée à New York, le 11 avril 1981, dans le cadre du quatrième colloque annuel de la Société des professeurs français en Amérique. Ces colloques ont pour thème: "création et réalité d'expression française". Celui de 1981 portait plus précisément sur *le texte et l'histoire*.

En 1952, dans son *Journal*, Julien Green évoque la figure d'un prédicateur renommé, raillant "l'énergie avec laquelle il poussait devant lui le troupeau des lieux communs". J'ai bien peur d'être dans la position de l'orateur sacré, l'énergie en moins. On ne cherchera donc pas dans mes propos l'originalité ou la profondeur que je n'ai pas su y mettre.

À l'époque où Fénelon soumettait à l'Académie française un projet de traité sur l'histoire, il ne serait venu à l'idée de personne, je suppose, de contester à cette discipline la qualité de genre littéraire. À vrai dire, Fénelon la plaçait si haut qu'il jugeait qu'un "excellent historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poète". Pour "débrouiller les origines" — puisque telle est la raison d'être de l'histoire — "le grand point, écrit-il, est de mettre d'abord le lecteur dans le fond des choses, de lui en découvrir les liaisons, et de se hâter de le faire arriver au dénouement". Par conséquent, la "principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et dans l'arrangement". Quant au style, il doit se recommander par sa "nudité": "une diction claire, pure, courte et noble". Chaque siècle — sauf peut-être le nôtre — a ainsi défini ce qu'on pourrait appeler une esthétique de l'histoire. Le XIX^e siècle a proposé deux idéaux: celui de l'école philosophique — l'étude des idées dans les institutions qui les incarnent; celui de l'école narrative — l'évocation des temps écoulés dans leur originalité, leur mouvement et leur couleur. Même des historiens mineurs ont voulu apporter leur contribution à la théorie. Edmond Demolins, par exemple, en 1879, suggérait une formule pour allier les avantages de l'une et l'autre écoles: "Grouper les faits d'après la méthode philosophique, les raconter d'après la méthode narrative."

Au XX^e siècle, l'histoire ne se soucie guère de la forme. Le fond seul inquiète les historiens. Après la certitude des minuties que lui proposait le positivisme, l'histoire a découvert, non sans vertige, grâce à l'apport des sciences sociales, l'immensité des domaines insoupçonnés qui l'attendaient. Cette révolution lui a donné un second souffle, une nouvelle jeunesse. Et, de la jeunesse, l'emportement. La quantification conjuguée au

matérialisme historique a de nouveau agité devant ses yeux ce miroir aux alouettes qu'est le scientisme. Paradoxalement, presque en même temps, elle risquait de sombrer dans un relativisme absolu: la science orgueilleuse se ravalait à une sorte de délire somnambulique, déclenché et réglé par des déterminismes tout-puissants, intérêts de classe ou mentalités. Or au milieu de cette crise de conscience, toutes les causes, toutes les idéologies lançaient aux disciples de Clio des ordres de mobilisation, les bousculant, faisant fi de la sage lenteur qui doit présider à leurs travaux. Drapée dans l'hermine de la science ou s'exhibant dans le simple appareil de la propagande, l'histoire, devenue étrangère à tout souci d'art, risque de ne plus attirer que les gens du métier ou les militants. Pourtant le sentiment de son historicité travaille le public. Vulgarisateurs, montreurs, marchands de pacotille lui prodiguent, à défaut d'histoire, le clinquant de ses succédanés. Le passéisme offre à l'homme d'affaires un placement de tout repos. Heureusement, une réaction s'est amorcée. C'est sous le signe de cette réaction que je veux inscrire mon plaidoyer pour l'histoire comme genre littéraire. Dans un premier temps, je rappellerai quelques rapprochements, parfois inattendus, entre histoire et littérature. Je tenterai, dans un second temps, de montrer quelques-uns des bénéfiques que retirait l'histoire de sa réconciliation avec l'art. Qu'on me permette deux précisions. D'abord, ce qui est en cause, c'est l'utilité sociale de l'histoire, dont la mission est de veiller à la qualité du rapport au passé. À elle revient le périlleux honneur d'assumer la mémoire et les valeurs de l'humanité en marche. Dans une préface au *Cultre du moi* de Barrès, Henri Massis observe qu'"un jeune homme d'aujourd'hui n'est plus capable, par son âme seule, de pénétrer une œuvre dont le contenu spirituel et intellectuel lui échappe". Le rôle de l'historien est précisément de restaurer, entre les générations, les ponts abîmés par le temps, c'est-à-dire de restaurer l'intelligibilité des expériences passées. Ensuite (on voudra bien me faire la faveur de me croire) je n'ai nullement l'intention d'imposer une pratique historique à l'exclusion de tout autre. Les consignes totalitaires me répugnent. J'admets que même l'histoire militante, même l'histoire passionnée puisse servir efficacement la connaissance.

Thierry ne dit-il pas de Montlosier: "Il a vu le mieux ce qu'il haïssait le plus, ce qu'il aurait voulu détruire, dans le passé comme dans le présent." Je ne préconise nullement non plus quelque affadissement de la science pour fin de consommation générale. Je souhaite seulement que — pour emprunter à Maurice Bouvier-Ajam ses catégories — il y ait place, à côté des travaux d'érudition du "spécialiste" et du "ponctualiste" pour les œuvres de synthèse du "linéaire" et du "généraliste". Et je souhaite qu'en même temps que savantes ces œuvres de synthèse soient belles et qu'ainsi le public cultivé les lise et les médite. Voilà tout.

L'historien aurait profit à pratiquer les poètes et les romanciers. Il constaterait que d'autres que lui ont compris l'historicité de l'homme et ont su pénétrer le passé. "L'homme est historien de naissance", remarque Camille Jullian. Les romanciers le savent de science aussi certaine que les historiens, que Fustel de Coulanges, par exemple: "Heureusement, le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui. Car, tel qu'il est lui-même à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il descend en son âme, il peut retrouver et distinguer ces différentes époques d'après ce que chacune d'elles a laissé en lui." Il le sait, le romancier mineur, comme le vicomte de Vogüé qui prête ces paroles à l'un de ses personnages: "Nous croyons marcher sur la cendre inerte des morts: en réalité, ils nous enveloppent; ils nous oppriment; nous étouffons sous leur poids, ils sont dans nos os, dans notre sang, dans la pulpe de notre cervelle; et surtout quand les grandes idées, les grandes passions entrent en jeu, écoutez bien la voix: ce sont les morts qui parlent." Le grand romancier, lui, en a comme la vision, la divination, tel Marcel Proust: "J'éprouvais un sentiment de fatigue profonde à sentir que tout ce temps [...] j'avais à toute minute à le maintenir attaché à moi, qu'il me supportait, que j'étais juché à son sommet vertigineux [...] J'avais le vertige de voir au-dessous de moi et en moi pourtant comme si j'avais des lieues de hauteur, tant d'années [...] Si du moins il m'était laissé assez de temps pour accomplir mon œuvre, je ne manquerais pas de la marquer au sceau de ce Temps dont l'idée s'imposait à moi avec tant de

force aujourd'hui, et j'y décrivais les hommes, cela dût-il les faire ressembler à des êtres monstrueux, comme occupant dans le Temps une place autrement considérable que celle si restreinte qui leur est réservée dans l'espace, une place, au contraire, prolongée sans mesure, puisqu'ils touchent simultanément, comme des géants, plongés dans les années, à des époques vécues par eux, si distantes, — entre lesquelles tant de jours sont venus se placer — dans le Temps." Passé individuel, passé collectif — peu importe: c'est toujours d'un passé personnel qu'il s'agit.

Que la littérature ait fait du tort à l'histoire, on ne saurait le nier. Et je n'ai pas seulement en tête le roman historique (aversion qu'il faut d'ailleurs nuancer). Je pense surtout à la rhétorique où à chaque époque viennent se prendre des historiens, comme des oiseaux à des bâtons enduits de glu. La rhétorique, c'est l'anachronisme, et notre époque est extraordinairement rhétoricienne. En revanche, la littérature a été aussi une précieuse auxiliaire de l'histoire. Elle a déterminé des vocations d'historiens. Thierry a dit l'ébranlement produit en lui par *les Martyrs* de Chateaubriand. Or Thierry est à l'origine de la rénovation des études historiques en France. Rameau de Saint-Père, historien français de l'Acadie, range au nombre des réformateurs de l'histoire un auteur de romans historiques: "Walter Scott (qui au fond était un savant) a beaucoup fait pour l'histoire de l'Écosse, sous sa forme enjouée et en apparence romanesque." Hommage d'abord rendu par Thierry lui-même dans l'introduction de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.

La littérature peut aussi alimenter la réflexion de l'historien. Ainsi du *Robinson Crusoé* de Daniel de Foë inspirant Rameau de Saint-Père, dont l'œuvre examine le problème de la liberté, tempérée par la religion, comme facteur de réussite des entreprises coloniales. En 1859 du moins, Rameau pense que "si l'on veut dans une création coloniale, non pas seulement développer un pâle appendice d'une société vieillie, mais bien faire une souche neuve sur un vieux tronc, il faut faire recommencer cette société par le principe et lui laisser une certaine naïveté

et simplicité de mœurs, où elle puisse créer ses habitudes, ses traditions nouvelles, pour en faire surgir une existence originale et indépendante". C'est un peu à travers le héros du romancier anglais qu'en 1877 Rameau voit Charles d'Aulnay puisqu'il le compare à "une sorte de Robinson féodal".

La littérature, une école de formation pour historiens. Certains — et parmi les plus grands — l'ont reconnu, "Je défie tout érudit, écrit Jullian, d'arriver à la compréhension de l'histoire, à l'intelligence de la vie des peuples disparus, sans avoir pénétré les origines profondes de la beauté ou de la vertu, sans avoir goûté en conscience les charmes d'un roman ou les séduction des rêves." À l'historien digne de ce nom il faut, selon Marrou dont je pille sans vergogne les idées, "une certaine richesse intérieure, une culture largement humaine, capable de comprendre, de sentir et de retrouver toute la richesse et la vie d'un passé qui a été le présent des hommes qui l'ont vécu et qui se dissimule derrière les traces et les vestiges que conservent nos documents." Et Bouvier-Ajam, historien du travail, marque son accord avec le grand historien de la culture. Une certaine richesse intérieure, voilà qui explique un destin d'historien comme celui, chez nous, de Lionel Groulx.

Allons plus loin: la littérature est une des voies royales qui mènent au passé. Écoutons encore Camille Jullian, en 1926, au Collège de France: "Roman et poésie, ah! les précieux instruments d'histoire. Toute l'œuvre de Tacite ne vaut pas, pour nous découvrir les réalités de la vie romaine, le *Satyricon* de Pétrone ou les diatribes de Juvénal; et j'en apprendrais autant sur la France de Louis-Philippe en lisant Balzac ou Victor Hugo, qu'en dépouillant *Le Constitutionnel* ou *Le Moniteur universel*." Ce qui vaut pour le roman vaut *a fortiori* pour les souvenirs. Claude Galarneau salue, dans *Testament de mon enfance* de Robert de Roquebrune, au-delà de l'évocation personnelle, un témoignage historique de grande valeur, "une peinture saisissante de la fin d'un type de civilisation, celle de la noblesse canadienne". Mais chez l'historien, le vieux réflexe positiviste n'est jamais loin. D'aucuns ont voulu contester, en histoire, le

recours au roman. Les lecteurs des *Annales* se souviennent que Christiane Marcilhacy a fait justice de ces réticences, au moins dans le cas de *la Terre* d'Émile Zola, tableau des campagnes beauceronnes au milieu du XIX^e siècle. Au terme d'une vérification minutieuse, Marcilhacy conclut: "Le romancier ne rendait pas un mince service à l'histoire sociale en attirant l'attention sur un secteur peu exploré: la vision synthétique propre à l'œuvre d'art devient non pas artificieuse déformation, mais vif éclairage du réel." Admettons avec Pierre Guiral qu'une attitude hypercritique face au roman priverait l'historien "à coup sûr d'une des manières les plus enrichissantes de pénétrer dans l'intimité d'une société, d'en retrouver l'atmosphère ou le climat, d'en dégager le style, d'en revivre le temps réel." D'ailleurs bien des préventions sont tombées. Ainsi, dans l'une des dernières livraisons de *Vie française*, Armand Chartier et Richard Sorrell mettent en lumière l'intérêt que présentent, pour la connaissance des Franco-Américains, les études sur leur littérature, toute modeste qu'elle soit. Sorrell a donné à son article un titre significatif: "L'histoire en tant que roman, le roman en tant qu'histoire."

L'histoire s'écrit à partir des documents, avec toutes les ressources de l'intelligence, avec un sens critique toujours en éveil, une érudition sans faille, une imagination à la fois déliée et disciplinée. Pour Robert Escarpit, la littérature est le "dialogue esthétique-imaginatif [de l'homme] avec ses contemporains et sa postérité". Dans la littérature, il y a donc une niche toute trouvée pour l'histoire, ce dialogue critique et esthétique-imaginatif de l'homme avec ses ancêtres.

Nous avons vu qu'histoire et littérature convergent. Mais pourquoi (et c'est là la deuxième partie de ma communication) l'histoire devrait-elle réintégrer la littérature? Je répète que l'histoire ne peut se passer de monographies spécialisées écrites par des savants pour des savants. La science est à ce prix. Je soutiens simplement, mais avec autant de force, que lui sont aussi indispensables les œuvres de qualité littéraire sans quoi l'histoire trahirait et sa nature et son rôle social. Or la nature profonde de l'histoire est d'être synthétique. Elle

ne décompose que pour recomposer, que pour parvenir à la "résurrection de la vie intégrale". "Ainsi, poursuit Michelet, ou tout, ou rien. Pour retrouver la vie historique, il faudrait patiemment la suivre en toutes ses voies, toutes ses formes, tous ses éléments. Mais il faudrait aussi, d'une passion plus grande encore, refaire et rétablir le jeu de tout cela, l'action réciproque de ces forces diverses dans un puissant mouvement qui redeviendrait la vie même." Ambition démesurée, avoue Michelet: "Nul homme sage n'y eût songé. Par bonheur, je ne l'étais pas." Ainsi l'historien qui se double d'un écrivain n'est pas celui qui, pour parler comme Fénelon, *habille, orne et frise* l'histoire, mais celui "qui a vu le corps de son sujet pendant qu'il gisait encore éparpillé en des sources originales non organisées; qui a recréé le corps en ranimant la forme requise" (Lewis). R. Lewis a raison: il ne suffit pas de voir, il faut faire partager sa vision. De la sorte, l'art d'écrire cesse d'être un raffinement surajouté à l'histoire pour en devenir la condition *sine qua non*.

Insistons là-dessus avec Marrou. "L'histoire, dit-il, est à la fois saisie de l'objet et aventure spirituelle du sujet connaissant." L'historien doit maîtriser suffisamment l'écriture non seulement pour communiquer au lecteur la part d'objectivation que comporte la connaissance — la vérité — historique, mais encore pour l'associer à son aventure spirituelle. Cette aventure consiste, pour l'historien, à se porter, tel qu'il est, avec ses catégories, ses concepts, sa culture, son temps, à la rencontre d'autres catégories, concepts, cultures et temps. Connaissance de l'homme, reprend Marrou, "domaine donc de l'esprit de finesse, du sens des nuances: la vérité dont il s'agit n'est pas justiciable de la roideur sommaire de l'esprit géométrique". Évidemment, là comme ailleurs, il faut tenir compte des niveaux et des degrés. L'historien que préoccupe l'évolution des cheptels dans le Québec du XIX^e siècle n'aurait que faire des subtilités de l'historien de la culture. Cependant même lui devrait se rappeler ce que Rameau de Saint-Père notait quelque part dans ses brouillons: "Le chercheur a des passions sans doute que le lecteur ne peut partager, il aime trop à étudier au microscope ce que le public aime à voir

résumer." Il est vrai que Fustel de Coulanges a dit que "pour un jour de synthèse il faut des années d'analyse". Il n'a toutefois jamais prétendu que le lecteur devait lui aussi payer des affres de l'analyse le plaisir de la synthèse. Et puis qui n'en a pas fait l'expérience? la recherche du bien dire a parfois pour récompense la découverte d'un point de vue, d'une relation inaperçus jusque-là, bref une meilleure connaissance.

On peut même avancer l'idée, je crois, que le beau contrôlera le vrai. L'histoire, en dépit de son goût récent pour les modèles et les formalisations, reste la science du concret, l'art du récit ou de la description. L'historien, s'il est aussi écrivain, voudra soigner le récit ou la description. "J'ai tenté, pourra-t-il dire avec Barante, de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant tout, exacte et sérieuse; mais il m'a semblé qu'elle pouvait être en même temps vraie et vivante." Il me semble que la confrontation de la formalisation avec le récit ou la description en fournira en quelque sorte la contre-épreuve.

Pour Marrou, le travail historique est tout ce qui précède la rédaction, qui n'en est que la transmission à autrui. Je crois devoir me séparer ici de ce maître de la philosophie critique de l'histoire. Cette distinction, peut-être vraie en théorie, l'est-elle tout à fait en pratique? L'idéal de l'historien, c'est-à-dire l'actualisation du passé dans sa globalité, ne lui est-il pas partiellement accessible dans et par l'écrit, qui permet l'articulation des diverses dimensions du réel, envisagées d'abord l'une après l'autre? Pour ma part, je préfère voir, dans l'écriture, la continuation du procès engagé par le premier contact avec les sources, surtout peut-être chez les grands historiens.

Quoi qu'il en soit des liens entre l'écriture et la nature de l'histoire, il est évident que c'est l'art d'écrire qui rend cette dernière socialement utile. L'art d'écrire introduit un tiers dans l'intimité du geste de l'homme qui se penche sur son passé. C'est capital. Mais l'histoire ne peut donner que ce qu'elle a. Qu'a-t-elle à offrir? Suivons le conseil de Marrou: ni pathos, ni exaltation. L'existen-

tialisme a fait tourner la tête à bien des théoriciens de l'histoire. "Histoire! tourment de l'homme", écrivait Lionel Groulx, pour ajouter, un peu en correctif: "Œuvre presque surhumaine qui exige d'être vue de si haut et d'un œil de si large vision que Dieu seul, a-t-on dit, serait l'historien parfait." J'aime son humilité: "devant ce Sphinx que reste toujours le passé humain, rien n'est tel que l'impuissance de l'historien". Il y a là comme un écho de Renan: "sciences historiques, petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être faites"; moins bien inspiré, Renan se permettait une prophétie: "... et qu'on négligera dans cent ans." "On voit poindre, en effet, continuait-il dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, qui sont de 1883, — on voit poindre, en effet, un âge où l'homme n'attachera plus beaucoup d'intérêt à son passé. Je crains fort que nos écrits de précision de l'Académie des inscriptions et belles-lettres destinés à donner quelque exactitude à l'histoire, ne pourrissent avant d'avoir été lus. C'est par la chimie à un bout, par l'astronomie à un autre, c'est surtout par la physiologie générale que nous tenons vraiment le secret de l'être, du monde, de Dieu, comme on voudra l'appeler." Cent ans après, nous pouvons lui dire: tu t'es trompé, Renan. Le passé reste une obsession. Toutes les causes le fouillent, le retournent dans tous les sens pour s'y découvrir une tradition, pour y puiser des arguments, pour y trouver confirmation et légitimité. Il en sera toujours ainsi: cela répond à un besoin de notre nature. Mais d'autres savoirs peuvent être mis à contribution pour des fins analogues. Quelle est donc l'utilité propre de l'histoire, elle que passionnent les inventaires, que n'effraient pas le foisonnement et le mouvement, le changement et la discontinuité, — elle à qui le répété ne dérobe pas le singulier? Quand l'histoire réussit à échapper aux sollicitations trop pressantes des débats et des combats, son utilité est peut-être de nous prémunir contre l'esprit de système, toujours dangereux quand il s'agit d'une recherche sur l'homme. David devant Goliath, l'histoire affronte les géants conceptuels qui prétendent enfouir les mondes dans leur mouchoir de poche. Elle dénonce les grosses machines, trop logiques, qui, après avoir enserré la pensée de l'homme, s'appêtent à broyer l'homme lui-même. Le mot de l'énigme, l'histoire l'ignore.

Sa tâche est plus modeste: observer les yeux grands ouverts les individus, les sociétés et les temps, recenser leurs différences et leurs ressemblances, s'efforcer de les comprendre tels qu'en eux-mêmes. Voilà comment l'histoire rend service à l'historien lui-même, à son milieu, sa culture, sa société et son temps. Cela, elle le fera tant que l'historien saura parler à ses contemporains et tant que ne sévira pas l'incuriosité.



NOUVEAU PROGRAMME
DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

LE QUÉBEC DOMESTIQUÉ (II)

par Jean-Baptiste Giroux¹

1. La première partie de cette étude sur le *Livre beige* de M. Claude Ryan est parue dans le numéro précédent. M. J.B. Giroux poursuit, ici, son analyse, percutante et décisive.

Politique sociale du Livre beige

La question sociale au Québec sous un gouvernement du P.L.Q. nous paraît d'une solution hasardeuse sous l'angle des relations de travail. Mais le P.L.Q. pourrait-il contrebalancer ce passif par un actif impressionnant au niveau d'autres grandes politiques sociales?

Le P.L.Q. fera-t-il enfin la sourde oreille aux groupes qui l'incitent par leurs menaces financières à l'abandon des politiques sociales progressistes?

Que penser des bonnes intentions formulées à l'égard des retraités (transférabilité des créances de rentes, etc.²), des assistés sociaux (barèmes d'aide), des femmes (lutte aux stéréotypes sexistes, éducation permanente, protection contre la violence, etc.), des enfants (service de garde)?

On pourra mieux s'en rendre compte lorsque le programme aura fait face à la critique dans le milieu. Pour l'instant il serait prématuré de crier au progressisme ou de conclure qu'il s'agit de "la société d'hier offerte demain" selon le dur jugement de M. Bernard Descoteaux (LE DEVOIR, du 19 jan. 81).

Démocratisation de notre système électoral

Si les projets sociaux et les projets de nature économique du P.L.Q., à moins de rebondissements spectaculaires, imprévisibles dans l'immédiat, demeurent enclins à maintenir la collectivité québécoise au prudent statu quo ante, mieux vaut de ce côté attendre les résultats des mini-congrès régionaux, dans l'espoir qu'une analyse retardée puisse traiter de projets bonifiés.

Pour l'instant, les organismes syndicaux ou populaires pourraient avec plus d'à-propos s'intéresser à une mesure de démocratisation, depuis longtemps souhaitée, et qui pourrait être l'objet d'un large consensus social. Il s'agit de la poursuite des efforts de

2. Les réformes proposées par le P.L.Q. affecteraient approximativement 700,000 cotisants selon M. Jean-Louis Roy (*Le Devoir*, 22 janvier 1981).

démocratisation de notre système électoral entrepris par l'ex-ministre Robert Burns sous la législature qui s'achève.

Vers un mode de scrutin proportionnel

Avant le 15 novembre 1976, le programme du Parti québécois, quant à la réforme du mode de scrutin proposait parmi ses priorités d'inclure "un élément de représentation proportionnelle".

Or, la C.S.N. et la C.E.Q. ont considéré ce dossier suffisamment important pour y consacrer un mémoire commun (document D-7874 d'octobre 1980).

Voici quelques principes, sous-jacents à la réforme préconisée, qu'avancait le mémoire:

- a) Faire disparaître la distorsion causée par le mode de scrutin actuel; permettre la représentation parlementaire de tous les courants significatifs; chercher d'autres moyens d'assurer "la stabilité gouvernementale" que le recours à un mode de scrutin majoritaire, caricatural d'une réalité beaucoup plus complexe.
- b) Établir une représentation qui tienne compte des régions "naturelles" et des réalités socio-économiques, et qui coïncide avec des entités administratives et des pouvoirs régionaux importants.
- c) Préserver l'autonomie des organisations et partis politiques; pas d'ingérence gouvernementale dans l'élaboration des listes de candidats; à cette fin, possibilité d'une liste bloquée et fermée, sous la responsabilité des partis.

Dans le même ordre d'idée le programme du P.L.Q. comporte l'énoncé suivant:

"renforcer la légitimité des institutions parlementaires et s'assurer que la représentation à l'Assemblée nationale reflète davantage les divers courants d'opinion, en introduisant le mode de scrutin proportionnel."

Tant qu'un programme s'inscrit dans de prudentes généralités il ne peut récolter qu'une adhésion sommaire, de principe. Il s'agirait donc pour le P.L.Q. de soumettre maintenant à la critique un projet concret.

Si le P.L.Q. est sérieux dans ses intentions, sous cet angle il doit avoir en cartons les devis d'une alternative au LIVRE VERT présenté par Me Robert Burns en avril 1979.

Ou encore, si le projet d'alors lui convient, le P.L.Q. n'aurait qu'à l'avouer. S'il n'y avait que des retouches à y apporter, ce serait le temps d'en faire état.

Notre critique

Tant que le P.L.Q. n'aura pas explicité davantage des positions qui lui soient propres¹, notre mise en garde doit servir aux deux grands partis sur la scène politique québécoise.

On conçoit facilement que l'un et l'autre insistent sur le principe de la *majorité parlementaire* interprétée comme cause efficiente de la *stabilité gouvernementale*. Mais cette dernière peut s'atteindre différemment. Aussi, en saine démocratie, le principe de l'égalité des électeurs doit-il primer sur celui de la majorité parlementaire.

Entre les trois solutions possibles, la représentation proportionnelle régionale² rencontre mieux les objectifs du mémoire commun (C.S.N.-C.E.Q.). Toutefois les propositions du LIVRE VERT veulent "consolider en quelque sorte le système des deux grands partis, tout en laissant les tiers-partis subir un sort semblable à celui que leur réserve le mode de scrutin actuel."

Mobiles du P.L.Q.

On se souvient du phénomène de polarisation de 1973, désastreux alors pour le Parti québécois.

Qu'un phénomène de polarisation s'exerce encore en 1981, c'est dans l'ordre des choses possibles.

1. Sans que cette exigence s'étende jusqu'à la représentation d'une alternative complète en ce domaine.

2. LIVRE VERT, Chap. IV, pp: 57 à 109. Le politologue Vincent Lemieux est le père de la proposition de "représentation proportionnelle régionale modérée".

Le phénomène, on le percevait jusqu'à maintenant dans le sens du clivage référendaire. Dans quelques semaines, il pourrait s'exercer dans le sens du clivage de réaction au PROJET TRUDEAU. Ainsi, le P.Q. et le P.L.Q. pourraient, dans une conjoncture ou l'autre, être l'un ou l'autre victime de poussées polarisantes. Pire, le parti favorisé par la polarisation ne pourrait-il pas se demander si l'adversaire n'a pas joué à "qui perd gagne"? On sait depuis le régime Bourassa de 1973 qu'une super-victoire peut glisser vite à la déroute. Comment imaginer que pareils soubresauts électoraux soient générateurs de stabilité gouvernementale?

S'il craint la défaite amplifiée comme s'il craint la victoire amplifiée le P.L.Q., comme le P.Q. d'ailleurs, devrait profiter de l'occasion d'un ajout important au nombre de circonscriptions électorales pour mettre à l'essai "un élément de représentation proportionnelle".

Que le P.L.Q. consente à prendre le temps voulu pour l'introduction de cette réforme au prochain scrutin, il y aurait de quoi faire oublier sa hâte suspecte d'accéder au pouvoir.

L'écrasement du pluralisme

On laisse entendre que le Parti québécois trouverait son intérêt électoral à une remontée de l'UNION NATIONALE.

Quoi qu'il en soit l'accession de M. Roch Lasalle à la direction du parti de Maurice Duplessis, mérite mieux que des éloges prosaïques précurseurs d'un jeu de massacre favorisé par d'inévitables contraintes.

Le mémoire commun faisait observer (p. 7):

"Enfin, l'existence de tiers-partis est l'expression la plus concrète du *pluralisme* des opinions et tendances politiques dans une société. En réprimant, par le mode de scrutin, le développement organisé de ces opinions collectives, on favorise en fait l'émergence de groupes para-politiques qui voient dans nos institutions politiques une farce monumen-

tale; ou encore, on encourage l'apathie et la passivité des citoyens à l'égard des réalités politiques.

(...) Perpétuer un système électoral qui fabrique artificiellement un régime bipartite dans une *société pluraliste et multipartite de fait* équivaut à nier la nature même de cette société avec toutes les conséquences sociales et politiques que cela peut entraîner."

On a eu l'exemple du Parti québécois qui, dans l'opposition prônait "un élément de représentation proportionnelle" et qui ne l'a pas encore introduit. La seule façon pour les Québécois d'être sûrs d'y parvenir c'est d'exiger que les partis en lice consacrent immédiatement un projet commun bien exposé en commission parlementaire sous l'œil des caméras.

Si le P.L.Q. réussissait cet exploit on en croirait d'autant moins que son objectif soit de domestiquer le Québec.

La démocratisation et la réforme constitutionnelle

Un effort sincère du P.L.Q. vers une amélioration de notre fonctionnement démocratique devrait déboucher à la limite sur une véritable mise à jour de la constitution québécoise proprement dite. Et inversement, sans une volonté ferme de révision constitutionnelle fondamentale une proposition comme celle visant à un mode de scrutin proportionnel pourrait n'être qu'un ornement de programme électoral ou une démarche opportuniste pour courtiser une certaine tranche de l'électorat.

Ça fait longtemps qu'au Québec ou ailleurs on parle d'élections générales à date fixe ou de représentation plus équitable des divers courants d'opinion. Mais comme le signalait pertinemment le mémoire constitutionnel de L'UNION POPULAIRE¹.

1. Mémoire de l'UNION POPULAIRE à l'Assemblée nationale et au Gouvernement du Québec, septembre 1980. Le développement sur ce thème spécifique se retrouve aux pages 43 et suivantes du chapitre intitulé UNE NOUVELLE CONSTITUTION QUÉBÉCOISE.

"Ces deux objectifs ne peuvent pas être traités comme des éléments isolés; les problèmes particuliers auxquels ils veulent répondre ne sont que des aspects d'un problème beaucoup plus profond qui tient à l'*absence de véritable séparation entre les pouvoirs* législatif et exécutif.

(...) Par un curieux renversement des choses¹, l'évolution du système de responsabilité ministérielle a entraîné la domination du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif et la concentration des pouvoirs dans les mains du premier ministre, à la fois chef du gouvernement et chef de la majorité parlementaire.

Les *élections*, qui, du point de vue juridique, ont pour objet de renouveler le corps législatif sont de plus en plus perçues en pratique comme l'élection d'un gouvernement au scrutin indirect.

Les discours officiels aussi bien que les réactions populaires semblent prendre pour acquis qu'il en est effectivement ainsi. *Ce qui fait pression contre les petits partis, les électeurs étant conditionnés à ne voter que pour des équipes de gouvernement.*"

Et l'UNION POPULAIRE de souligner que le système parlementaire britannique s'il détient l'avantage de maintenir la distinction entre le chef de l'État et le chef du gouvernement, comporte néanmoins l'inconvénient de concentrer entre les mains de ce dernier "l'essentiel du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif délégué, du pouvoir législatif ordinaire et même du pouvoir constituant (par le biais de la domination du parlement), ceci ajouté au pouvoir de constituer les tribunaux et de nommer les juges."

Rappelant la logique de la *séparation des pouvoirs* telle que célébrée par Montesquieu, L'UNION POPULAIRE concluait² ainsi:

1. En régime parlementaire de type britannique.

2. Op. cit. p. 45 et 46.

“Dans une vraie démocratie, le peuple doit pouvoir *élire* son gouvernement en tant que gouvernement et *ses législateurs en tant que législateurs*. Au sein du corps législatif, toutes les tendances d'opinion, les intérêts économiques et les points de vue régionaux doivent être représentés de façon équitable. Mais cette représentation diversifiée de la population ne doit nullement empêcher, compromettre, freiner ou rendre plus difficile la formation *d'un gouvernement homogène et stable ayant lui aussi, mais à un autre titre, la confiance du peuple souverain*.

Dans une vraie démocratie, le *pouvoir judiciaire doit être le plus indépendant possible* du pouvoir exécutif et relativement indépendant du pouvoir législatif, mais il ne doit pas agir de façon arbitraire et échapper, notamment dans son interprétation de la constitution, au *contrôle ultime du peuple souverain*.”

Le P.L.Q. vers une constitution coloniale victorienne

Pour juger foncièrement de la valeur ultime de l'un ou l'autre projet de démocratisation de notre système électoral que pourrait aligner le P.L.Q., il importe de savoir avant tout s'il a l'intention et la volonté de “donner *au peuple du Québec, à ses diverses composantes et à ses organismes représentatifs un rôle actif et déterminant dans le processus de révision constitutionnelle; de s'engager dès maintenant à soumettre la constitution du Québec au peuple souverain pour ratification finale...*”¹

Or, qu'on se réfère au LIVRE BEIGE ou au PROJET TRUDEAU, on constate que le Québec n'aurait pas notamment le pouvoir

- de définir le statut de sa langue nationale sans l'entrave de l'article 133, du B.N.A. Act;
- de définir à sa façon les droits linguistiques et confessionnels notamment dans le domaine scolaire et de modifier son système scolaire sans l'entrave de l'article 93 du même B.N.A. Act;
- de déterminer qui aura compétence pour interpréter la constitution du Québec et les lois du Québec.

1. L'UNION POPULAIRE, op. cit. p. 47.

Tôt ou tard la population du Québec, malgré toutes les astuces partisans, saura voir qu'au fond le P.L.Q. et son big Brother d'Ottawa, le P.L.C., par le PROJET TRUDEAU, rapatrieraient en Ontario le "Colonial Law Office" de l'ère victorienne.

Sous la reine Victoria, les colonies britanniques vivaient dans une dépendance de l'impérialisme libéral, sous la démocratie canadienne, plutôt formelle, le Québec vivrait comme une colonie de l'intérieur vouée à une "intégration lucide" prônée, tantôt subrepticement tantôt ouvertement, par des carriéristes à la solde d'intérêts occultes.

Tout bien pensé, globalement, c'est non au nouveau programme du P.L.Q.: les risques d'une domestication irresponsable de la population québécoise sont trop grands.

En attendant un véritable renouveau démocratique au Québec nos gens pourraient garder au P.L.Q. son rôle de matamore dans les élections complémentaires afin de garder le parti au pouvoir dans le droit chemin.



LE QUÉBEC ET SON IDENTITÉ

par Viateur Beaupré¹

-
1. Communication qui sera faite par l'auteur lors du cinquième congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.), à Rio de Janeiro, en juillet 1981. Le thème général du congrès est *Le français, une langue pour notre temps*. Et l'un des ateliers a pour sous-thème: *Pluralité linguistique et identité*; c'est à cet atelier que sera présentée cette communication.

Le Québec est un îlot, ou une oasis, de 5 millions de francophones dans un océan, ou un désert, de 250 millions d'anglophones. Si cet îlot québécois était situé dans la banlieue de Paris, et s'il voulait rester québécois, son identité serait menacée, mais non sa langue. Or, il est situé dans la banlieue de New York et dominé économiquement et politiquement par le Canada anglais; il est donc menacé à la fois dans sa langue et dans toute son identité. Que cet îlot ait surnagé jusqu'à ce jour, c'est un "miracle" ou un "scandale", selon que l'on regarde ce phénomène avec un œil sympathique ou hostile. Dans notre voisinage immédiat, c'est plutôt avec un mauvais œil qu'on nous regarde: le Québec fait problème, agace, dérange les planifications du continent, et c'est depuis plus de 200 ans qu'on cherche, effrontément ou poliment, à lui régler son compte, à lui faire perdre son identité, à le faire entrer de force dans le *melting pot* anglo-saxon, *canadian* ou *american*.

Au Québec, la question essentielle n'est donc pas de savoir si, pour sauver notre identité, nous allons nous mettre à l'espagnol, au portugais, à l'allemand ou à l'italien, en plus de l'anglais. Cette question est d'un intérêt évident pour les Européens et pour d'autres peuples menacés par les deux rouleaux compresseurs que l'on connaît. Élargir notre éventail des langues, c'est souhaitable au Québec comme partout ailleurs; mais c'est nettement insuffisant pour sauvegarder notre identité; et ce serait une illusion fatale de donner la priorité à ce genre d'action. Pendant un siècle et demi, nos élites se sont mises au grec et au latin, en plus de se mettre à l'anglais; ce qui n'a pas suffi, loin de là, à les rendre fortement identifiées, c'est-à-dire existantes.

L'identité d'un individu ou d'un peuple s'exprime par la langue; elle s'exprime tout autant par les arts, les sciences, la religion, le vêtement, l'organisation sociale et politique, bref, par tout ce qui fait qu'un individu ou un peuple se donne une vision originale de l'homme et de l'univers.

Au Québec, pendant trop longtemps, nous avons cru pouvoir sauver notre identité en sauvant notre langue et

notre religion, distinctes de celles du conquérant. Nous avons trop longtemps oublié qu'une langue qui ne s'appuie pas sur la puissance économique et politique, est une langue vouée à devenir sclérosée, folklorique. Il suffit de voir ce qui est arrivé aux peuples amérindiens, aux peuples africains, aux Grecs, aux Romains, aux Gaulois, bref, à tous les peuples qui, un jour ou l'autre, eurent à faire face à une puissance étrangère qui avait pour elle la force militaire, économique et politique. À l'ONU, comme au Sénat romain, c'est la force qui fait le droit; c'est triste, c'est sinistre, c'est scandaleux; mais c'est comme ça. Toute l'histoire nous crie que la force d'une langue, d'une culture, est en dépendance étroite de la force militaire, économique et politique. Les puissances dominatrices, asservissantes, assimilatrices, en sont profondément, sereinement, sauvagement convaincues. Si les peuples dominés n'en sont pas convaincus et rêvent d'une autonomie, d'une identité culturelle basées sur le seul droit, ou sur les seules qualités de leur langue, ils font des rêves de lièvres face aux loups, des rêves de condamnés à mort face au peloton d'exécution.

Depuis 220 ans, le peuple québécois vit sous une domination étrangère. Cette puissance étrangère ne lui a toujours laissé que des demi-pouvoirs politiques et économiques, des demi-libertés, des demi-responsabilités. Comment un individu ou un peuple qui abandonne à une puissance étrangère les grandes décisions économiques et politiques qui influencent toute sa vie, peut-il sauver, développer son identité, même si le dominateur, pour un temps, lui laisse l'usage de sa langue? Comment peut-on être cultivé, civilisé, pleinement identifié et original, en se laissant conduire comme un mineur irresponsable? On a vu parfois des peuples se révolter contre une puissance dominatrice pour sauver leur identité linguistique ou religieuse; le plus souvent, c'était pour sauver leur identité globale, leur dignité d'hommes. Ni les États-Unis, ni la France, ni les pays des trois Amériques, d'Afrique et d'ailleurs n'ont fait leurs révolutions pour sauver d'abord leur langue: ils ont fait leurs révolutions pour devenir des peuples autonomes, pleinement responsables de leur présent et de leur avenir.

Vouloir l'identité du peuple québécois, sans vouloir son autonomie politique, c'est faire un rêve creux. Et c'est une farce tragi-comique. Quand on nous dit que le Canada est un pays biculturel, bilingue, où deux peuples égaux ont des chances égales de s'épanouir, c'est une farce: le Canada est un pays anglais qui, de toutes les manières, nie au peuple québécois les droits essentiels à un peuple pour être normal. La notion même de peuple québécois est niée par le Canada anglais pour qui le Québec est tout simplement une province. Un Canada biculturel et bilingue, c'est une farce comme celle de l'égalité des Noirs aux États-Unis, une farce comme celle des dictatures très populaires à parti unique, une farce comme celle des dictatures célébrant leur libéralité. Le monde contemporain est rempli de farces sinistres présentées comme des comédies musicales légères et savoureuses par les maîtres du spectacle. Il en fut toujours ainsi, et il en sera sûrement ainsi après ce congrès de Rio.

Si chaque homme, si chaque peuple affirme son goût de la liberté, de sa dignité gobale, les langues et les cultures seront bien gardées. La question n'est donc pas de savoir si la langue française a un bel avenir, mais si les hommes et les peuples qui parlent le français méritent de vivre; s'ils préfèrent être pleinement eux-mêmes plutôt qu'une réplique avortée de quelque envoûtant robot compresseur. De ces robots abrutissants, on pourrait donner ici une liste impressionnante où seraient brillamment représentés les cinq continents. On s'égarerait alors loin du thème de ce congrès? Non. En réalité, on s'égare quand on parle de sauver la baleine sans parler de l'océan pollué où vit la baleine, et sans parler de ceux qui chassent sauvagement la baleine. Un Québécois ne pourrait pas dire cela à l'ONU, parce que le Québec n'y a jamais eu droit de parole. À l'ONU, le Québec francophone parle en anglais par la bouche du Canada anglais. Comme autrefois les trois quarts des peuples de la terre privés de leur droit de parole: ils "exprimaient" alors leur identité par la voix des puissances dominatrices. Or, un individu ou un peuple qui n'a pas droit de parole, est-il brimé dans son identité? est-il menacé dans son identité? Et pour conjurer cette

menace, suffit-il que ce peuple privé du droit de parole apprenne d'autres langues étrangères que celle du peuple dominant?

Au sortir de ce congrès, irons-nous porter aux quatre coins de la planète la bonne nouvelle que le français est une langue pour notre temps? C'est évident que le français est une langue bonne pour le XX^e siècle et tous les siècles à venir; mais les peuples qui veulent le parler comme langue maternelle seront-ils encore vivants au XXI^e siècle? Auront-ils été écrasés par les rouleaux compresseurs, digérés par les molochs tout-puissants? À la fin du XXI^e siècle, le français sera sans aucun doute la langue maternelle des Français; il sera probablement aussi la langue maternelle de la Belgique wallonne et de la Suisse romande; il sera encore enseigné comme langue étrangère dans un grand nombre de pays; mais pour le peuple québécois, le français sera-t-il encore la langue maternelle? Ou sera-t-il devenu une langue "seconde", comme pour ces millions de Québécois qui ont quitté le Québec et qui aujourd'hui sont des *Canadiens* ou des *Americans*, avec des vestiges linguistiques folkloriques que le peuple dominant exhibe avec une fierté nuancée de mépris et d'hypocrisie lors de ses fiestas nationales?

Si le Québec veut être un peuple folklorique, comme il en existe actuellement plusieurs centaines, il n'a qu'à laisser aux mains d'un peuple étranger le soin de prendre pour lui les décisions majeures. Le peuple étranger, largement majoritaire, maître de la politique et de l'économie, définira à son profit l'identité du peuple québécois; il lui laissera les droits mineurs qu'on laisse à une minorité, évitant, pour sauver son image internationale, les mesures disciplinaires trop voyantes. Par contre, si le Québec veut sauver son identité, il n'y a pas trente-six façons de le faire: il doit devenir maître de tout ce qui fait toute son identité, pas seulement de sa langue.

Depuis 20 ans surtout, c'est dans cette voie que marchent toutes les forces vives du peuple québécois. Il ne s'agit plus seulement de sauver notre langue, de survivre à petit feu, de vivoter; il s'agit de sauver notre tête, notre

cœur et notre âme, de nous ouvrir au monde sans garde-chiourme interposé. Nous ne croyons pas qu'un peuple décapité puisse avoir une langue bien éloquente dans le concert des cultures. Le seul gouvernement québécois qui ait pris les mesures efficaces pour faire du Québec un territoire aussi francophone que le territoire *canadian* est anglophone, est précisément le gouvernement dont l'objectif politique majeur est de faire du Québec un pays libéré de la servitude économique et politique. Ce n'est pas un hasard. Un peuple qui n'ose pas vivre pleinement par lui-même toute sa vie, peut toujours se consoler en se disant qu'il parle français, une belle langue pour notre temps; ce serait une bien triste consolation. Et les autres peuples auraient raison de le mépriser, lui dont l'identité serait faite surtout de démission et de soumission.

Telle a toujours été la position de l'Association québécoise des professeurs de français: au Québec, toute politique linguistique, isolée de ses fondements politiques et économiques, est vaine; bien plus, c'est une politique d'obnubilation, une tactique de diversion. Pour sauver sa langue et son identité, il est recommandé de sauver aussi, et surtout, sa tête.



**LE NATIONALISME,
CONSCIENCE ET
FORCE SOCIALES**

par René Blanchard

Le nationalisme n'est pas une théorie que l'on peut juger bonne ou mauvaise. C'est une réalité sociologique; l'évolution sociale de l'homme en démontre le caractère formel et organique.

Autant que la cellule, l'homme est programmé spécifiquement. Sa liberté est une construction de l'esprit, car il n'évolue pas sans déterminisme. Élément moteur de la vie sociale, il ne s'allie pas n'importe comment, il n'évolue pas n'importe où. Ses migrations, ses aires d'implantation et de vie lui donnent des "caractères nationaux".

Son économie est réglée par un programme d'ensemble. Il participe, comme tous les êtres vivants, aux accidents de la naissance, procréation et disparition, selon un mode précis et comportant d'abord la réunion de deux êtres similaires pour assurer la survie, ensuite le besoin d'un milieu ambiant favorable pour se développer et grandir, finalement le besoin d'appui d'êtres semblables pour survivre, créer à son tour de nouvelles formes de vie et disparaître.

La nature retient naturellement le meilleur milieu possible pour l'évolution des espèces. Cette loi du progrès est fondamentale. Elle pose des cadres à la vie de l'homme; famille, clan, tribu, nation, où il évolue dans un macrocosme identique à celui que l'on découvre dans l'ordre de l'atome, de la molécule, de la cellule.

Le dégagement d'une mémoire culturelle à partir de l'histoire entretenue par la légende ou l'enseignement, est le fond même du nationalisme. Son but essentiel est de maintenir les valeurs acquises à l'humanité par un groupe.

Notre pensée n'en est pas la simple conséquence, mais la construction mentale qui se dégage formellement de notre spécificité.

Aucun discours nationaliste n'est articulé au même moment, dans le même temps, à la même époque, de la même façon, mais ils procèdent tous du même

dynamisme fondamental et ont à peu de chose près, les mêmes caractères.

Le nôtre, celui du Québec, vient tardivement pour des raisons historiques. Ses retards sont imputables surtout aux conditions politiques particulières qui nous furent faites et qui ne furent ni trop difficiles, ni intolérables comme ailleurs.

Notre nationalisme est donc plus rationnel, moins instinctif. Il n'en est pas moins vrai, dynamique, exigeant et essentiel à notre progrès. Il n'est ni français, ni anglais, ni américain. Les nations ont un visage aussi fondamentalement unique et particulier que les individus. Et ce visage n'est pas toujours ce que l'histoire écrit, en dit, car rien de ce qui est écrit n'est totalement vrai: le clergé a écrit pour lui-même, les hommes politiques pour eux-mêmes. Les anglophones qui avaient une vision déformée par la conquête et le statut conquérant, ont écrit pour eux-mêmes et le plus souvent contre le groupe conquis. Le rapport Durham en fournit une preuve officielle!

Les Québécois doivent chercher leur vérité dans les petites choses, les "niaiseries", la magie des contes, des chansons et des légendes, et faire les recoupages qui s'imposent avec les autres sources "arrangées" d'après les phantasmes de leurs auteurs. Les thèses et les travaux qui s'appuient uniquement sur des écrits officiels et sur des "manifestations" religieuses, doivent être abordés avec beaucoup de sens critique.

Le fond de notre histoire c'est d'abord la motivation des fondateurs de la Nouvelle-France et des premiers colons, ensuite la conquête et l'oppression qui s'ensuivit. La trame de notre enracinement, de nos efforts de survie, de notre résistance à l'assimilation est beaucoup plus importante que les discours officiels qui ont suivi les événements publics.

Notre nationalisme n'est pas né des compromis de nos politiciens et du haut-clergé avec le conquérant! Il est né d'une volonté populaire de rester maître de ses destinées, sur un territoire occupé de hautes luttes et

maîtrisé à la suite de patients efforts et de souffrances. Le droit naturel l'a toujours emporté chez le peuple contre le droit légal, le droit du gouverneur, le droit du parlement.

Notre drame c'est que beaucoup de marginaux, bourgeois et politiciens, surtout occupés à calquer d'autres modèles de sociétés, se sont mêlés de nous représenter et de nous imposer leur image et la nôtre un peu comme une photo arrangée à leur convenance.

C'est sans doute pour cette raison, mus par un flair de paysan, que très tôt nous avons rejeté la politique et les actes constitutionnels du conquérant, pour écrire dans les faits notre constitution. Elle se réfère aux éléments fondamentaux de la nation des sociologues modernes; territoire, langue, religion, vouloir vivre collectif, droits acquis et droits des gens.

Au-dessus des textes, des écoles, du théâtre international, nous avons écrit notre histoire dans la réalité quotidienne, près des lois naturelles, accréditées par la foi chrétienne. Nous n'avons jamais cru que d'autres credo philosophiques ou idéologiques étaient essentiels à notre salut éternel et même public.

La solide *conscience d'être*, naturellement, nous dispensait même de nous nommer. Notre nom venait des autres et il révèle notre évolution vue de l'extérieur: nous avons d'abord été des Canadiens, des Canadiens, des Canadiens-Français.

C'est quand nous nous sommes mieux perçus et que nous avons réalisé notre situation comme peuple par rapport aux autres, que pour la première fois nous nous sommes nommés: nous sommes devenus, et par la volonté des autres, de nous confiner sur un territoire précis, des Québécois. C'est donc au Québec que s'achèvera ou que survivra notre épopée nationale.

La situation est devenue claire: notre destin collectif se jouera totalement sur le territoire restreint de notre première installation en Terre d'Amérique, le long du

Saint-Laurent, au Québec. Toutes nos tentatives d'implantation dans le pays que nous ne contrôlons pas se sont soldées par des échecs, ont donné lieu à des situations injustes et finalement à une assimilation organisée et dégradante.

Nulle part, dans ce pays qu'on se plaît à dire nôtre pour nous abuser, on a accepté notre modèle social, où notre langue, notre foi, nos écoles et nos églises sont des éléments essentiels et formels.

Partout où nous avons apporté avec nous ce cadre de vie qui nous permettait d'être nous-mêmes, de dormir en paix avec nos âmes et notre conscience nationale, de maintenir notre identité, on nous a marginalisés, pénalisés et mis hors la loi. Inutile d'insister sur les désillusions qui dorment aux cimetières abandonnés, qui jalonnent les routes parcourues par les nôtres à travers ce pays. De Riel à Mgr Taché, les espoirs venus de tous les horizons, celui de la paix ou de la révolte, du droit ou de la simple justice, ont tous connu une fin tragique de non recevoir.

Mais ne pouvons-nous admettre aujourd'hui que si nous avons eu quelque enseignement, et partant, quelque science politique, nous n'aurions pas souscrit à cette grande illusion qui exerce encore son magnétisme sur les moins informés, comme sur les plus ambivalents et les plus naïfs des nôtres.

Il était inéluctable que sans force, ni conscience politique éclairée par les événements internationaux, écartés du pouvoir réel et des grands leviers économiques, nous soyons voués à une colonisation systématique et à une mise en tutelle politique qui n'aurait de cesse qu'elle ne soit achevée, dès que l'industrialisation nous forcerait à sortir de la ruralité qui nous servait de cocon protecteur et dont on ne pouvait nous extirper par une opération aussi risquée qu'une déportation semblable à celle imposée aux Acadiens, en 1755, et qui avait déjà mérité à l'Angleterre la réprobation universelle.

Mais l'industrialisation n'a pas brisé le noyau protecteur de la paroisse, que par instinct nous maintenions

comme notre essentiel cadre de vie. Nous avons entouré les usines qui nous exploitaient de paroisses aussi vivantes que celles qui continuaient à occuper le territoire national.

Privés d'argent, ce moteur de la société capitaliste et libérale, nous avons continué à vivre, mais nous avons dû accepter que nos classes dirigeantes se réfugient près du conquérant, dans un libéralisme de classe peu exigeant, nourrissant l'illusion d'être une élite au-dessus de sous-classes ignorantes, qu'elles invitaient à cultiver des valeurs simples, dans la soumission politique, à se contenter de la foi du charbonnier et à rêver d'un monde meilleur dans l'au-delà!

Mais de telles situations ne peuvent être que temporaires. Le nationalisme est un ressort universel, il participe au dynamisme de la liberté, ses rebondissements sont imprévisibles dans le temps, mais aussi assurés que le retour des marées! Nul "occupant" ne peut le contraindre et la bourgeoisie collaboratrice doit en craindre les manifestations, aussi imprévisibles que celle de la justice immanente.

Le dilemme de cette dernière quand se corsent les situations, c'est qu'elle ne sait comment relâcher la domination, d'une façon sécuritaire pour elle-même et pour le système qu'elle sert et dont elle profite. Elle fait invariablement l'erreur d'utiliser le pouvoir d'état, la police et les cours, et se condamne ainsi à payer elle-même, à la place du vrai responsable, le prix de la libération populaire.

Les forces de la vie, d'une façon ou d'une autre, rétablissent toujours les disciplines fondamentales de l'économie humaine.

Il est donc plus sage en politique de compter avec le nationalisme, d'en utiliser avec prudence la force plutôt que de lui faire une guerre idéologique perdue à l'avance.



UN DÉFENSEUR DU FRANÇAIS

LE P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

par Richard Arès

V — PREMIER APPEL (1912)

Revenu en 1909 au scolasticat de l'Immaculée-Conception pour entreprendre ses études théologiques, le jeune Père Archambault reste encore marqué du temps où il enseignait au Collège Sainte-Marie et où l'Association catholique de la jeunesse canadienne, familièrement appelée l'A.C.J.C., venait tout juste d'être fondée et dont il avait dirigé durant trois ans le premier cercle d'études, dit Cercle Sainte-Marie. Pour l'encourager dans cette même ligne, il avait pris connaissance, en 1910, — s'il ne l'avait pas lui-même entendu sur place — du fameux discours prononcé à l'église Notre-Dame par Henri Bourassa défendant la cause du maintien du français au Canada. En 1912, en plein milieu de sa troisième année de théologie, il suit avec un intérêt toujours grandissant les annonces dans les journaux, surtout dans le *Devoir*, du prochain Congrès de la langue française devant se tenir au mois de juin dans la ville de Québec.

Stimulé par l'annonce de ce grand événement et par les remous qu'il provoque déjà, non seulement dans la province de Québec et dans tout le Canada français, mais en Nouvelle-Angleterre où ont émigré une foule de Canadiens-Français, le jeune étudiant en théologie décide de faire sa part, d'apporter sa contribution à la préparation de ce Congrès et, le 16 mars 1912, il fait paraître, en première page du journal le *Devoir*, un article intitulé *La langue française et le commerce* avec sous-titre: *Un petit examen de conscience*. Prudent et encore discret, — il n'est qu'en troisième année de théologie et ne sera ordonné prêtre qu'au milieu de l'été suivant, — il signe son article d'un pseudonyme: Pierre Homier, en partie emprunté au nom de famille de sa grand-mère, Sophie Homier, épouse de son grand-père, Joseph Papin, ancien député de l'Assomption.

Bien que se référant à un événement passé, cet article, qui allait être suivi de plusieurs autres, n'en décrit pas moins une situation longtemps prédominante à Montréal, comme on peut en juger d'après les extraits suivants:

“Le Congrès de la langue française aura lieu bientôt. À son approche, l'âme nationale semble s'émouvoir. D'imposantes assemblées se tiennent dans nos grandes villes, de plus modestes dans nos campagnes. Aux foules qu'elles groupent, d'éminents orateurs demandent un patriotique concours afin que le ralliement de juin marque une date dans notre histoire. Et presque partout les foules, enthousiastes, répondent généreusement à cet appel.

“Une telle activité est admirable. Tous les vrais Canadiens-Français y applaudissent. Notre patriotisme cependant ne saurait s'en contenter. Il réclame d'autres efforts. Le Congrès est un moyen très efficace au service d'une cause sacrée, il n'est pas la cause elle-même. Et ceux-là, par conséquent, commettraient une lourde erreur qui croiraient s'être acquittés de toutes leurs obligations envers leur langue, parce qu'ils ont approuvé, d'une parole ou d'un acte, la grande manifestation que préparent les sociétaires du parler français.

“De ces gens, notre ville en compte plusieurs. Ils se sont rendus l'autre jour à l'assemblée tenue dans leur paroisse, ils ont applaudi l'exposé de nos droits, peut-être ont-ils acheté une carte de congressiste, puis, la conscience tranquillisée par cette action, ils continuent avec non moins d'ardeur qu'auparavant, à se servir presque exclusivement, dans leurs affaires, de la langue anglaise.

“Un petit examen de conscience sur ce point ne serait-il pas opportun? Et de toutes les préparations au congrès, celle-ci n'est-elle pas une des plus pratiques? Nous nous permettons de la recommander spécialement aux hommes de la classe commerciale. Oh! ce n'est pas que nous doutions de leurs bonnes dispositions, mais plus que d'autres ils sont exposés à oublier leur langue, et cet oubli, dans beaucoup de cas, peut avoir de très funestes conséquences.

“Prenons un exemple. Le commerce en gros des biscuits et des bonbons est exploité avec succès par plusieurs de nos compatriotes. Une curiosité, bien légitime, nous a portés à faire une petite enquête dans ce domaine. Qu'avons-nous constaté?

- 1° Quelques manufacturiers dirigent leur commerce sous un nom de compagnie anglais;
- 2° Plusieurs excluent totalement ou presque totalement la langue française de leurs annonces, catalogues, correspondances, etc.;
- 3° Tous, ou à peu près tous, étiquètent leurs produits en anglais...

“Or ces manufacturiers ont une clientèle presque exclusivement canadienne-française. Sur quelles raisons peuvent-ils s'appuyer pour trahir ainsi leur langue?

“Le premier fait est absolument inexcusable. Les exemples sont trop nombreux d'entreprises commerciales se présentant sous un nom français et réussissant admirablement.

“Le deuxième ne peut s'excuser davantage. En supposant qu'une manufacture ait quelques clients anglais, il serait ridicule de soutenir qu'elle ne peut les bien servir sans faire souffrir ses nombreux clients français. Est-il si difficile et si dispendieux d'avoir deux séries de catalogues, ou encore des catalogues bilingues? Nous en avons quelques-uns sous les yeux, et ils n'ont pas ruiné les maisons qui les ont publiés.

“Reste le troisième fait. Voici comment le justifiait un des manufacturiers en cause. “Il faut d'abord se faire comprendre. Or notre population ne connaît la plupart des produits que nous fabriquons que sur leur nom anglais. En voulez-vous la preuve? Nos maisons d'éducation, qui devraient être les premières à donner l'exemple en cette matière, ne commandent jamais... (qu'en anglais).”

“Que plusieurs maisons d'éducation — non pas toutes — et la plupart des commerçants en détail agissent ainsi, c'est malheureusement vrai. Mais est-ce bien le client et non pas plutôt le manufacturier qu'il faut tenir responsable de cet état de choses? Pourquoi des Canadiens-Français instruits et soucieux de parler leur langue emploient-ils les mots (anglais) que nous venons de citer, si ce n'est parce qu'ils les ont cueillis dans le catalogue même de leurs fournisseurs, parce qu'ils les ont lus sur leurs boîtes et quelquefois même sur leurs produits, parce qu'ils n'ignorent pas que neuf fois sur dix

une commande, rédigée en d'autres termes, serait exposée pour le moins à de longs retards?

"Quant au peuple, nous admettons volontiers que son éducation est à refaire sur ce point, mais encore un coup celui qui l'a faussée et qui seul maintenant peut la redresser, c'est le manufacturier. La chose saute aux yeux. Quelques-uns heureusement ont résolu de s'y mettre..."

"D'aucuns nous reprocheront peut-être de nous attarder à des bagatelles. Ne ferions-nous pas œuvre meilleure en travaillant à fortifier l'enseignement du français dans nos écoles et nos familles?..."

"Sans doute, le devoir qui incombe aux parents et aux maîtres est important. Ils ne sauraient le remplir avec trop de soins. Mais encore ne faut-il pas que les leçons de la vie, celles surtout qu'on reçoit dans un âge jeune et qui s'impriment si facilement, viennent détruire leur enseignement. Or elles le détruisent presque toujours, quand l'enfant à qui on l'inculque, est obligé chaque fois qu'il entre dans un magasin de bonbons de se violenter la mâchoire pour demander un bâton de "marsmallow" ou une boule de "popcorn" ou encore lorsque voulant montrer à la table de famille ses premiers progrès linguistiques il épelle péniblement sur le biscuit qu'il va manger: *Tea* ou *Princess*. Faits qui peuvent paraître de peu d'importance, mais dont l'influence sur une âme d'enfant est profonde. Ils l'habituent à considérer tout un domaine de la vie, celui souvent où s'écoulera la majeure partie de son existence, comme complètement fermé à la langue de sa race. Et l'impression ainsi reçue n'est pas lente à porter ses fruits. Si la jeunesse d'aujourd'hui l'a déjà subie, de grâce préservons-en la génération qui dort encore dans nos berceaux."

Ce n'était là qu'un premier article. Un deuxième devait paraître, toujours en première page du *Devoir*, le lundi 8 avril 1912, sur le même sujet *La langue française et le commerce*, portant cette fois sur *Les noms des compagnies*. Pierre Homier se réjouissait de ce qu'une compagnie avait décidé de franciser son nom et il en profitait pour en inviter d'autres à suivre cet exemple.

VI — LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS (1913)

Ces premiers articles publiés dans le journal *Le Devoir* des mois de mars et d'avril 1912 devaient être suivis de plusieurs autres jusqu'au mois de juin 1913, réclamant toujours une meilleure place à la langue française dans les affaires au Québec, à Montréal en particulier. Pierre Homier, — pseudonyme du P. Archambault, — qui les signait, achevait alors sa quatrième année de théologie et avait commencé à recevoir une quantité de lettres, les unes l'approuvant, d'autres lui signalant des cas de manquements au français. L'idée lui vint alors d'établir un secrétariat où seraient acheminées toutes ces lettres et qui pourrait se charger d'y répondre. Parlant de son projet, lui-même s'en expliquait dans un article de l'*Action française* de janvier 1921, intitulé *Les origines de l'Action française*. En voici les principaux extraits:

“Un bon nombre de lettres signalaient des cas où la langue française était bafouée et sollicitaient une intervention personnelle. L'idée me vint alors d'un secrétariat qui concentrerait ces observations et ces plaintes, les examinerait, puis ferait ensuite, non plus au nom d'un homme seulement, mais d'un groupe, les réclamations nécessaires. Je m'ouvris de ce projet à deux amis profondément dévoués à la langue française, le docteur Joseph Gauvreau et Omer Héroux. Il leur plut. Héroux suggéra que l'œuvre s'appelât ligue plutôt que secrétariat. Cela donnerait plus de poids aux interventions. Nous tombâmes d'accord sur ce point comme sur les autres. Bref une réunion prochaine fut décidée où chacun amènerait un compagnon. Les six constitueraient le groupe fondateur. On y étudierait les statuts de la ligue et la campagne à entreprendre.

“La réunion eut lieu le jour fixé. Héroux, suivant sa modestie habituelle, s'effaça — nous devions heureusement le ressaisir plus tard — mais il nous envoya deux amis au lieu d'un. C'était le 11 mars 1913, un mardi, à 4 heures du soir, dans le bureau du docteur Gauvreau. Outre celui-ci, se trouvaient présents: MM. A.-G. Casault, Henri Auger, Léon Lorrain, Anatole Vanier et l'auteur de

ces lignes (Pierre Homier). Les délibérations furent brèves et cordiales. Un même esprit nous animait. Certes aucun de nous ne prévoyait alors les développements qu'allait prendre cette humble initiative. Mais tous, il me semble, avaient conscience de faire œuvre utile, de servir fidèlement leur langue et leur nationalité. Nous adoptâmes les règlements suivants préparés à l'avance". (Voici seulement les deux premiers articles.)

"Article I — Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une Association appelée LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS. Elle a son siège social à Montréal.

Article II — La LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS a pour but de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens-Français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit".

Le texte, toujours signé du pseudonyme de Pierre Homier, se poursuivait en ces termes: "Il nous fallait un secrétaire, cheville ouvrière de l'œuvre. Notre choix n'hésita pas. Il se porta sur le plus ardent du groupe, le plus en vue aussi par sa position sociale, le docteur Gauvreau. Son acceptation d'ailleurs, pressentie à l'avance, avait été posée comme essentielle de la fondation de la Ligue. (...)

"Le premier acte de la Ligue fut la publication d'un manifeste. Adressé aux principaux journaux, répandu sous forme de tract à plusieurs milliers d'exemplaires, il indiquait sa raison d'être et ses moyens d'action.

"Le mouvement que nous entreprenons, y lisons-nous, n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre. Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter. Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer."

Puis un peu plus loin:

“Une initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable, tout travail qu'on voudra bien leur confier: annonces, catalogues, prospectus, etc.”

“Ce bureau fonctionna sur-le-champ. Anglais comme Canadien-Français y eurent recours. Il satisfait les uns et les autres. Une exposition de catalogues et de calendriers français que nous organisâmes à Montréal contribua à accroître sa clientèle. Elle eut aussi le bon effet d'offrir une démonstration vivante de notre thèse et de convertir plusieurs incrédules à l'annonce française. Quelques mois plus tard nous pouvions publier une liste de vingt maisons montréalaises imprimant des calendriers français. (...).

“Pour absorbantes que fussent ces tâches, elles n'acaparaient pas cependant l'activité principale de la Ligue. Les interventions auprès des gouvernements, des municipalités, des industries, des maisons de commerce, des simples particuliers, avaient le premier pas...

“Ces efforts ne furent pas vains. L'immensité de la tâche à accomplir a pu donner le change à des observateurs superficiels. Mais si l'on veut considérer attentivement les faits, on constatera qu'il s'est produit une transformation radicale dans plusieurs industries, et ailleurs de nombreuses améliorations partielles. Et pour qui connaît la puissance de l'éducation visuelle, l'influence des objets vus et revus chaque jour sur les cerveaux d'enfants et même d'hommes faits, d'avoir débarrassé des façades de maisons ou des couvercles de boîtes de caractères saxons pour y substituer des lettres françaises, ce n'est pas un résultat, certes, qu'on ait le droit de passer sous silence. (...).

“Le 2 février 1915, nous eûmes la bonne fortune de ressaisir notre camarade Héroux, puis de nous adjoindre

une haute personnalité, le R.P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats du Canada, et l'un de nos membres depuis déjà plusieurs mois... Le P. Charlebois revenait ordinairement d'un voyage à Ottawa et, de son ton calme, nous détaillait les péripéties de la lutte livrée autour des écoles; Héroux, que les avant-postes ont toujours attiré, buvait ces paroles et les commentait de ses souvenirs. (...).

"Ce fut ensuite l'entrée dans notre comité de Louis Hurtubise — qui devait devenir secrétaire général, puis trésorier —, à la place du P. Charlebois, obligé de nous quitter; puis l'installation de notre secrétariat dans l'immeuble Dandurand, grâce à la générosité de son propriétaire; puis le départ de Lorrain, et son remplacement par l'abbé Groulx."

VII — L'ACTION FRANÇAISE (1917)

Dès sa fondation, en mars 1913, la *Ligue des Droits du français* avait décidé de lancer un manifeste indiquant la raison d'être et les moyens d'action de la Ligue. Ce manifeste parlait aussi de prochaines publications. Au mois de juin de la même année paraissait sous le titre: *La langue française au Canada. (Faits et réflexions)*, une brochure d'une centaine de pages, préfacée par le docteur Gauvreau et contenant la série d'articles publiés dans le *Devoir*.

Écrivant dans la revue *l'Action nationale* de mars-avril 1963, le directeur d'alors, M. François-Albert Angers parlait de ces articles du P. Archambault comme ayant demandé beaucoup de courage pour l'époque et préparé un meilleur avenir pour la cause du français: "Ils sont une très modeste graine par comparaison au grand arbre qui en devait sortir. Car ils portent sur un problème très limité: des raisons sociales françaises, des catalogues en français, des dépliants publicitaires et des calendriers d'étrennes en français, au moins, venant de la part de nos maisons canadiennes-françaises pour la clientèle canadienne-française. Nous en étions-là en 1912... et sommes-nous tellement plus loin en 1963!

“Les articles étaient très concrets, très modernes par suite de leur approche. Pas de grands discours ou de grands principes, mais des enquêtes, des constatations, des observations faites dans les différents quartiers de Montréal, de la correspondance reçue de l'extérieur. À quoi s'ajoutent des réflexions, en apparence très terre à terre, mais en réalité très pénétrantes, sur l'influence que tout ce “visage” anglais ne saurait manquer d'avoir sur notre psychologie d'adulte, sur la formation de notre sens national dès notre plus tendre enfance.

“Il a été de mode, il y a quelques années, de mépriser ce genre d'action nationale; de le trouver étriqué, recroquevillé, dépourvu d'ampleur: un nationalisme d'atmosphère de cave, qui sent le moisi, a-t-on dit, au lieu du dégagement des grands espaces et des grandes bouffées d'air pur. Pourtant j'ose dire que le Père Archambault était en fait plus près des vrais problèmes, au niveau concret du peuple, où doit commencer toute restauration, que trop de grands esprits pour qui *l'humanisme populaire* n'était en fait que jeux de mots dans l'esprit, quand ce n'était pas simplement occasion de susciter des remous dans notre société, histoire de s'y faire remarquer... La campagne actuelle (1963) n'est qu'une reprise de la campagne commencée par le Père Archambault en 1912...”

Le docteur Joseph Gauvreau avait accepté de préfacier la brochure de Pierre Homier: *La langue française au Canada (Faits et réflexions)*; de cette préface, écrite le 24 juin 1913, il convient de citer au moins cet extrait:

“Pierre Homier, dans les veines duquel bouillonne le plus pur sang de notre race, avait compris la situation anormale au parler français. L'atmosphère de patriotisme que crée le Congrès de la langue française, tenu à Québec l'an dernier, lui laissa entrevoir qu'une campagne vigoureuse produirait d'excellents fruits. Saisissant son mâle outil, Pierre Homier procéda par étapes. Il fit connaître tout d'abord cette situation faite à notre langue dans le commerce et l'industrie; il se plaignit de l'indifférence de nos compatriotes en matière si essentielle

à la vie, au cœur et à l'âme nationale; il signala les faits, multiplia les exemples d'abdication grossières; il ridiculisa le calendrier anglais publié par des marchands canadiens-français et mis à la place d'honneur dans l'humble logis de nos ouvriers; puis il finit par tomber à bras raccourcis sur les plus coupables: les annonceurs et les acheteurs...

"Comme tous les Canadiens-Français qui réclament énergiquement leurs droits, Homier reconnaît ceux des autres. On ne saurait trouver dans ses articles, écrits souvent sous le coup d'une juste indignation, une seule phrase, un seul mot qui soit une attaque contre la race anglaise. Ceux qu'il fustige ou qu'il fouaille, ce sont ses propres compatriotes trop lâches pour se tenir debout devant des hommes qui cependant ne les respectent que dans cette posture... Aussi la *Ligue des Droits du français*, qui entend s'inspirer de cet esprit, a-t-elle cru utile au but qu'elle poursuit de réunir en brochure les articles de Pierre Homier."

En 1917, la *Ligue des Droits du français* lance la revue *L'Action française* et décide de demander au gouvernement provincial une charte d'incorporation sous le nom de *Ligue d'Action française*. Parmi les neuf membres qui ont signé cette requête d'incorporation, on relève les noms des abbés Philippe Perrier et Lionel Groulx et du Père Joseph-Papin Archambault. Ce dernier va continuer, dans la nouvelle revue qui vient de se fonder, toujours sous le même pseudonyme de Pierre Homier, à publier une chronique mensuelle dite *À travers la vie courante*, dans laquelle il poursuit le même objectif qu'il avait poursuivi autrefois dans la série d'articles publiés dans le journal le *Devoir* de 1912 et de 1913, c'est-à-dire la défense de la langue française, ou, pour employer l'expression même qu'emploiera plus tard l'abbé Groulx en 1966, il mène "sa petite guerre" pour sauver et défendre la langue française au Canada, et d'abord au Québec, tout particulièrement à Montréal.

Au début, le groupe se réunissait dans un petit local que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait mis à leur disposition au *Monument national* (1182, rue

St-Laurent, Montréal) sous l'escalier d'entrée. Quelques années plus tard, il devait transporter son lieu de réunion et son bureau au neuvième étage du nouvel édifice *Dandurand*. Pierre Homier écrit à ce sujet:

"Nous nous croyions vraiment presque propriétaires de l'immeuble — puisqu'on ne nous tenait plus sous l'escalier! — et on put voir, un jour, dans l'Almanach, le superbe édifice de neuf étages avec ce titre flamboyant: Siègne social de l'*Action française*! Ce sont des millionnaires, durent se dire nos amis éloignés."

Et le Père Archambault d'ajouter en note au bas de la page: "Quelqu'un qui, lui, ne demeurait pas loin et nous connaissait mieux, me rencontrant quelques jours après cette publication, me jeta toute l'aventure sur le dos, en me lançant cette apostrophe: Eh! ces Jésuites! c'est cela, je suppose, que vous appelez, vous autres, une restriction mentale!"

En 1921, cependant, il devait peu à peu abandonner sa chronique mensuelle *À travers la vie courante*, puisqu'il venait de quitter Montréal pour se rendre à Québec et prendre en charge une autre maison jésuite de retraites fermées, la Villa Manrèse. Mais la revue n'en continua pas moins à publier la même chronique signée d'un autre pseudonyme LE VEILLEUR.

Le 12 décembre 1926, la *Ligue d'Action française* fêtait son dixième anniversaire de fondation, journée que la revue elle-même, dans son numéro du même mois, a décrit comme "une fête du souvenir et une journée d'étude... En une même pensée fervente et dévouée, l'avenir et le passé étaient unis par l'évocation des initiateurs de notre œuvre et l'étude d'un problème dont dépend demain."

Ce même numéro de décembre 1926 contient le texte des allocutions prononcées au cours du banquet au soir de ce *Dixième anniversaire*: celles du R.P. J.-P. Archambault, de M. Anatole Vanier et de M. René Chaloult. Parlant de la première allocution, le rapporteur disait: "Quel charme ce fut quand le R.P. Papin Archambault,

S.J. fit défiler, délicatement dessinées les silhouettes des bons artisans de la première heure! Que de rêves caressés, que de projets formés, que d'idées émises par la phalange des directeurs de la période héroïque!..."

Ce soir-là, le P. Archambault avait intitulé son allocution, *LES PIONNIERS*. Reprenant et complétant son article de janvier 1921 sur "Les origines de l'Action française", il commençait par faire l'éloge de ses premiers compagnons en particulier de ceux qui avaient fondé la revue, Omer Héroux, Joseph Gauvreau, Anatole Vanier, etc.; puis, il révélait, entre autres choses, que lors de l'absence du directeur de la revue, l'abbé Groulx, pour un an en Europe, il avait fait partie d'un trio, d'une sorte de triumvirat, chargé de diriger la revue. Dès le mois de juillet 1921, en effet, celle-ci avait annoncé que "le directeur de l'*Action française*, M. l'abbé Lionel Groulx, s'embarquera le 6 août prochain, pour un long voyage d'études en Europe. Il ne reviendra pas au pays avant un an. En son absence, un comité de rédaction dirigera la revue."

Le texte de l'annonce en question ne donne aucun nom. Pour connaître les membres de ce comité, il faut se référer à l'allocution du P. Archambault du 12 décembre 1926, lors de la fête dite du *Dixième anniversaire de l'Action française*. Après avoir relaté des faits déjà connus, l'orateur en révélait aussi quelques-uns encore ignorés du grand public. Il disait:

"La revue avait été fondée en janvier 1917. Dès mars, un nouveau directeur de la Ligue prenait rang parmi nous. Cette date mérite d'être retenue, car la Providence nous amenait alors, celui qui devait plus tard recueillir la succession de M. Héroux, puis devenir le vrai chef de notre Ligue, son théoricien et son animateur, l'abbé Lionel Groulx.

"C'est en octobre 1920 que M. Héroux dut abandonner la charge de directeur de la revue... L'abbé Groulx, à son tour, allait nous imposer une interruption d'un an, de mai 1921 à mai 1922, pour un voyage en Europe. Ce fut assez dur pour l'œuvre. Il fallait suppléer, du jour au

lendemain, une direction brillante. Or, on ne s'improvise pas directeur d'une revue, surtout quand celle-ci est l'organe d'une doctrine.

"Puisque aucun d'entre nous ne se sentait de taille à assumer seul la tâche, nous l'acceptâmes à trois. Et si je rappelle, non sans émotion, ce bref triumvirat, c'est qu'il m'accorda une des meilleures joies qui se puisse goûter ici-bas, celle de prendre contact, dans une collaboration intime et presque quotidienne, avec de nobles caractères, avec deux âmes d'élite." (Suivent deux paragraphes dans lesquels l'orateur trace le portrait et fait l'éloge des deux compagnons qui, avec lui, ont pendant un an dirigé la revue: Antonio Perrault et Joseph Blain.).

En terminant, l'orateur évoquait une dernière figure du "groupe des premières années de l'*Action française*, qui s'étend de 1917 à 1922": l'abbé Philippe Perrier. Chez lui se réunissaient souvent les membres de la Ligue: "Et c'était toujours lui, l'abbé Perrier, qui savait dans de brefs aperçus théologiques, philosophiques ou pédagogiques, mettre au point la question débattue et lui donner la vraie solution. Que de notions justes, que de faits lumineux, que de jugements sûrs, nous avons rapportés de ces causeries intimes qu'animaient la science profonde et l'extrême charité du distingué président de la *Ligue d'Action française*."

* * *

Le texte de cette allocution que publia la revue en décembre 1926 allait se révéler l'une des dernières contributions du Père Archambault à l'*Action française*. Désormais, il devra se restreindre et concentrer surtout ses activités sur deux autres œuvres qui l'ont toujours attiré et dont toute sa vie il conservera la charge: le souci des maisons de retraites fermées et la promotion intensive du catholicisme social, en particulier des *Semaines sociales du Canada* qu'il avait fondées en 1921 et dont il assumait la présidence durant près de quarante ans, ensuite de l'*École sociale populaire*, dont il deviendra le directeur en 1929 et le restera jusqu'en 1959.

Durant cette longue période, il se gardera bien d'oublier ses premières et anciennes amours avec ses collègues d'autrefois et, après la disparition de l'*Action française* à la fin de 1928, il s'emploiera, à son retour à Montréal en 1929, à relancer, une autre ligue du même genre, appelée *Ligue d'Action nationale*, dont il acceptera de faire partie, toujours sous le traditionnel pseudonyme de Pierre Homier, ensuite une revue destinée à continuer l'œuvre de l'ancienne et dont le premier numéro paraîtra en janvier 1933, sous le nom de l'*Action nationale*, contenant à la fois un article signé du nom de Joseph-Papin Archambault et une chronique sur *La vie courante* se rapportant à la toujours actuelle et nécessaire francisation du Québec, mais signée du pseudonyme Pierre Homier.

Au maintien de la nouvelle Ligue ainsi qu'au succès de la revue, le Père Archambault ne cessera de s'intéresser jusqu'à la fin de sa vie. Désormais, cependant, le gros de son activité se portera ailleurs, notamment dans le domaine social.

En guise de conclusion à cette première partie sur l'œuvre du Père Archambault pour la défense de la langue française, il convient de citer le témoignage que lui rendit Me Antonio Perrault dans l'Avant-Propos de la brochure *Consignes de demain*, publiée en 1921. Après avoir énuméré les ouvriers de la première heure qui avaient participé à la fondation de la *Ligue des Droits du français*, puis de la *Ligue d'Action française*, l'avocat montréalais écrivait: "À cette liste il manque un nom, celui du Révérend Père Joseph Archambault. Si mon avant-propos n'avait pas d'autre résultat que de réparer cet oubli, je m'estimerais heureux de l'avoir écrit. C'est en grande partie à ce dévoué jésuite que revient le mérite d'avoir fondé notre œuvre, de l'avoir conservée fidèle à son programme. Le Père Archambault fut au Canada l'un des premiers apôtres de l'action sociale. Il comprit qu'à cette phase de son développement, il était urgent pour notre pays d'arrêter son attention sur l'étude des problèmes liés à la question sociale et d'employer son énergie à les résoudre. Le président des *Semaines sociales du Canada* fut en ce sens un précurseur; ses

livres et ses articles éclairèrent ce domaine et fut le point de départ d'heureuses initiatives. Mais le terrain social n'est pas le seul où le directeur de l'*Oeuvre des retraites fermées* dépense son étonnante activité. Tous ceux qui depuis une dizaine d'années soutiennent chez nous les diverses entreprises vouées à l'action catholique et française, savent seuls ce qu'ils doivent au Père Archambault, l'appui précieux qu'ils trouvent dans la chaleur de son enthousiasme et la lumière de sa foi, dans son ardent patriotisme et sa charité intellectuelle. L'*Action française* en a bénéficié plus que personne. Elle ne l'oubliera point."



L'ÉTAT DE LA NATION

par Jean Genest

Quel est l'état des Franco-Québécois comme collectivité, comme nation? Quel est leur état de santé en 1980? Nous semblons marcher d'un bon pas, mais marchons-nous toujours dans la bonne direction? Pourquoi y a-t-il tant de ratés dans la machine et tant de traîneurs dans le groupe? Nous voudrions tenter un diagnostic et, pour cela, décrire quelques symptômes, les plus saillants, afin de mieux connaître l'efficacité de notre rôle et de notre action.

D'abord qui fait partie de la nation franco-québécoise? On en fait partie par droit ou par choix. En font partie *par droit*, ceux qui sont nés sur le territoire du Québec, qui ont assumé une histoire de quatre siècles dans leur cœur et qui manifestent un vouloir-vivre en français, et ensemble, en ce coin de l'Amérique du Nord qui s'appelle le Québec. Par là nous nous distinguons profondément du melting-pot américain et du multiculturalisme anglo-canadien: leurs malaises ne nous atteignent qu'indirectement. En font partie *par choix* ceux qui, arrivés sur notre territoire, surtout depuis la deuxième grande guerre, adhèrent à notre culture et font corps avec notre destin. Par droit de naissance ou par droit d'élection, nous élargissons donc notre concept de "nation" et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui, par la loi 101 ou sans elle, épousent le Québec français.

Cette nation demande à être examinée, auscultée, suivant 1) sa qualité de vie, 2) sa vigueur d'affirmation et 3) sa volonté d'affronter l'avenir. Ces trois grandes forces relèvent, en majeure partie, de l'Église, de l'État et des rapports entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Examinons d'abord la présence de l'Église.

I — L'ÉGLISE ou LA QUALITÉ DE NOTRE VIE COLLECTIVE

Autant qu'une famille, une nation a besoin de forces spirituelles. Sans l'honnêteté des citoyens, sans la justice des dirigeants, sans une distinction claire du bien

et du mal chez les juges et les parents, comment une nation peut-elle survivre sans répression et sans goulag? Sans amour et sans une intelligence de la vie globale, comment ne pas nous enfoncer dans le matérialisme et l'égoïsme? Non, l'Église représente chez tous les peuples une volonté de droiture, d'entraide, de service et une intelligence de la vie qui est irremplaçable. Aucun État ne peut aller au cœur de l'homme comme l'Église. Elle est la mère des peuples. Elle est experte en humanité.

Or, dites-moi, comment caractérisez-vous les transformations connues par l'Église du Québec entre 1960 et 1980? Facteur d'unité, modeleur des élites nécessaires durant notre marche, l'Église a façonné, surtout de 1760 à 1960, un tissu national fait de liens très forts qui a maintenu au Québec un haut niveau de conscience morale et un haut niveau spirituel autant chez les individus que dans nos institutions. On l'a accusé de paternalisme, d'incursion dans un tas de domaines qui ne la regardaient pas, d'avoir fait plusieurs faux pas autant par ses représentants que par ses organisations. Hélas, le poids d'humanité était là. Même en ses fautes, elle nous reflétait comme un miroir. Mais aux pharisiens nous dirions: que celui qui est sans faute, lui lance la première pierre, qu'il soit romancier, poète, politicien ou marxiste!

Mais de 1960 à 1980, il y eut comme un effondrement. Le mot est-il trop fort? Les structures essentielles sont encore en place. Dans l'épreuve, l'Église s'est purifiée. Bien détachée des domaines temporels, l'Église a reconnu aux citoyens le droit de choisir le type de gouvernement qu'ils préféraient, donnant ainsi à notre autodétermination plus de liberté que ne veut lui en concéder l'État fédéral.

L'effondrement se voit dans son recrutement, dans son enseignement et dans la vie de ses paroisses. On estime encore que les Franco-Québécois sont, à part les marginaux entêtés, des catholiques à 95% mais seulement 33%, soit le tiers, seraient encore pratiquants.

Il y a des diacres, des laïcs qui distribuent l'Eucharistie aux malades et aux personnes âgées. Il y a

le renouveau de la pastorale. Il y a aussi des manifestations de réelle piété, comme le pèlerinage du vendredi saint, à Montréal. Oui, il y a des signes positifs nombreux. Mais la différence est énorme. La majorité semble s'être installée dans l'indifférence, dans l'ignorance de sa foi et dans le silence. Un silence, une passivité, comme le plomb: on fait à sa tête, comme on veut et non plus comme l'Église le veut. Un exemple est symptomatique: depuis 1970, les universitaires ont publié une centaine d'œuvres sur le Québec; je compte sur les doigts de la main ceux qui ont pris le temps de scruter le phénomène de la déperdition des forces spirituelles au Québec. Et si les Évêques parlent, ils se font prendre à partie, parfois avec bonté et le plus souvent avec le piquant du revenchard.

Jean Guitton parle, en 1980, d'"une glissade vers une espèce d'incertitude à tous les paliers". Jean-Charles Falardeau, dans *Dossier-Québec* (Stock, 1979, p. 55) écrit: "Les Québécois fourmillent d'idées généreuses mais semblent ne savoir quoi faire de leur liberté dans un vide spirituel et intellectuel". Il y a aussi un besoin d'évasion très réel comme ce mouvement de fuite vers les plages de la Floride. On s'installe dans le bien-être matériel sans montrer le besoin d'un renouveau ou d'une remontée spirituelle.

Ce vide spirituel et cette instabilité se voient partout. Avec le divorce plus facile (Ottawa, 1968), le Québec a connu un torrent de foyers brisés. Quand les barrages brisent, les ruines s'accablent. Ainsi, en 1960, le taux de divorce par 100,000 habitants était d'environ 7%, mais il atteignait 227% en 1975. Cette multiplication par 31 en 15 ans est bouleversante à la fois par sa soudaineté et son ampleur. On m'assure qu'en 1980, les statistiques ont augmenté considérablement (Document de travail de la CECC: *Le mariage et la famille*, juin 1980, p. 42). Une conséquence: en 1976, il y avait au Québec 160,000 familles monoparentales dont 80% étaient dirigées par une femme. Un grand nombre de divorcés se remarient ou trouvent un parternaire. Toute la structure familiale est en grand danger au Québec. D'ailleurs, on ne se prive pas d'attaquer la famille, à l'université et dans les mass-média.

Plus inquiétante encore est la chute dramatique de la natalité au Québec. Notre taux de natalité était de 45 naissances pour 1,000 habitants en 1860, de 28 pour 1,000 habitants en 1960 et de 15 pour 1,000 en 1980. Il s'agit d'une dégringolade sensationnelle. En quelques années et, simultanément, dans tous les coins du Québec à la fois, nous perdons. Notre nation s'affaiblit: si en 1960 nous avons enregistré 137,000 naissances, nous n'en avons plus que 86,000 en 1973. Et si quelques démographes trouvent que la situation s'est stabilisée ou améliorée depuis 1973, il faudrait leur demander si cette hausse n'est pas due aux naissances chez les immigrants récents plutôt que chez les Franco-Québécois.

L'historien français Pierre Chaunu compare même la dénatalité dans le monde occidental à une peste blanche. Les moyens anticonceptionnels ont joué, au Québec, un rôle plus dévastateur que toutes les drogues, le cancer et les maladies contagieuses mises ensemble. Nos naissances arrivent à peine à dépasser les morts. Comme nation, cela nous met dans une situation de fragilité et d'imprévisibilité.

Pour compliquer les choses, rappelons-nous que depuis 1791 nous vivions sous un régime colonial. Celui-ci s'est désintéressé des autochtones. Il ne leur a pas ouvert des chemins. Il ne leur a pas distribué des terres. Ils ont fait venir des immigrants à pleins bateaux. Qu'ont fait nos gens? Des actes d'héroïsme en ouvrant la Beauce, l'Estrie, le Lac Saint-Jean et l'Abitibi, mais aussi, presque forcés par l'inaction de l'État, ils ont causé une hémorragie terrible en allant s'assimiler dans l'Ouest ou aux États-Unis. Cette hémorragie a duré plus d'un siècle. Si, alors, maîtres de notre destin, nous avons pu loger et implanter nos jeunes, notre nation compterait aujourd'hui entre 15 et 20 millions de Franco-Québécois. L'hémorragie du 19^e siècle ressemble étrangement, en ses résultats, à la dénatalité du 20^e siècle. Pouvons-nous nous permettre de telles pertes à chaque siècle? Pertes qui sont arrivées aussi au peuple irlandais et qui passait de 8,200,000 en 1841 à 4,200,000 en 1941. C'est le sort des pays colonisés qui ne peuvent diriger eux-mêmes leur propre sort ou qui sont mal gouvernés. Les vrais politi-

ciens doivent considérer cette situation comme prioritaire dans tous leurs programmes actuels et futurs.

Faut-il dire un mot de l'avortement au Québec? Faut-il parler des relations pré-maritales dans nos polyvalentes et nos CEGEP? L'Église n'est plus suffisamment présente aux familles ni les familles à l'Église! Tous ces phénomènes n'indiquent-ils pas que nous sommes soumis à des épidémies graves, aux dix plaies d'Égypte? Ne seraient-ils pas seulement les signes d'un pourrissement spirituel en profondeur? Ce pourrissement se manifeste par le vide fait aux principes et à l'espérance chrétienne. Les volontés se sont affaiblies. Les valeurs spirituelles ont comme quitté notre pensée et notre action. La vision chrétienne de la vie ne s'estompe-t-elle pas chez nous? Ne nous faudrait-il pas revenir à la Parole du Christ? Sinon ne risquons-nous pas un vide d'âme plutôt qu'un surcroît d'âme? le danger est là: ce vide d'âme, par quoi sera-t-il rempli? Par des religions séculières, comme le marxisme, l'astrologie ou la course aux idoles, hindoues ou autres?

II — L'ÉTAT

Tout autre est le tableau de l'État québécois. Deux faits donneront une idée de la montée sensationnelle de l'État. Premier fait: si en 1960 le budget atteignait 600 millions de dollars, en 1980, il dépasse 17 milliards de dollars. Deuxième fait: si le produit brut national (le PNB) en 1960 atteignait moins de dix milliards de dollars, il en atteint aujourd'hui plus de 60 milliards dont un tiers est assuré par les exportations. Peu d'États dans le monde peuvent présenter de tels chiffres. En effet, sur les 146 pays présents aux Nations Unies, à peine une douzaine nous dépassent.

En vingt ans, notre nation, par son État, a un système d'éducation universel, un système de bien-être social le plus généreux au monde; un système politique d'aide à la petite et moyenne industrie à la fois classique et innovateur par les SODEQ régionales. En 1959, nous étions encore dominés par une oligarchie anglo-américaine et

nous ne croyons pas possible de nous passer de l'aide anglo-américaine dont les capitaux s'emparaient de nos richesses naturelles pour les vider au profit de métropoles lointaines, comme Iron Ore, comme ITT Rayonier. Maintenant nous avons assumé de reprendre le contrôle de nos richesses et de notre vie économique.

Michel Nadeau, chroniqueur au *Devoir*, écrivait dans Dossier-Québec: "Dans une première étape, le modèle québécois de développement repose sur deux pôles de croissance: les coopératives et les sociétés parapubliques" (p. 133). Dans une deuxième étape, accompagnant la croissance des sciences économiques dans nos universités, nous assistons à la croissance phénoménale de nos entreprises privées. Pour nous en tenir à ce qui regarde les initiatives de l'État québécois, nous ne dirons qu'un mot des coopératives.

De 1910, quand Alphonse Desjardins ouvrit sa première caisse d'épargne et de crédit, à 1980, le mouvement coopératif, sous vingt formes différentes dépasse, actuellement les 12 milliards de dollars et ses 1700 succursales regroupent près de 4,000,000 de Québécois. Le capital, même dans les plus petites localités, commence à être disponible pour hausser notre niveau de vie, améliorer la ferme, nous bâtir une maison ou assurer notre retraite. Le mouvement Desjardins met de plus en plus de capitaux dans les entreprises. Ces investissements vont de 10% des actions à la Banque d'épargne à 100% des actions de Culinar, opération qui, à elle seule, représente 130,000,000 de dollars d'affaires en 1980.

Bien davantage, nombreux sont les sociologues et les penseurs qui voient dans la coopération, une formule intermédiaire entre le marxisme dictatorial et le capitalisme libertaire, une philosophie des relations humaines dans le domaine économique. Si jamais les Cooprix réussissaient à acheter les 80 magasins Dominion encore disponibles dans le Québec, les Québécois pourraient beaucoup mieux organiser tout le système de distribution de l'agro-alimentaire chez eux. Surveillez cette possibilité. Elle ouvre des horizons.

Arrivons aux sociétés para-publiques. Les deux principales sont, sans contredit, l'Hydro-Québec et la Caisse de dépôt. Chacune représente un chiffre d'affaires près de 12 milliards de dollars. L'Hydro-Québec nous assure la propriété de notre grande richesse naturelle: l'énergie électrique. Dans un monde angoissé par le contingentement de l'énergie pétrolière et par son prix de plus en plus exorbitant sur le marché mondial, nous possédons une ressource indéfiniment renouvelable dont le surplus nous assure des revenus de plus en plus importants. Si les barrages de la Baie James, à La Grande, ont coûté extrêmement cher, soit environ 15 milliards de dollars, les experts calculent que le tout sera payé en moins de 18 ans.

Quand nous aurons harnaché toute nos rivières, nous aurons doublé notre richesse en électricité, passant de 25 milliards de kWh à 50 milliards. Selon qu'alors nous exporterons ou non, le Québec pourra satisfaire plus ou moins à 50% de ses besoins en énergie. C'est énorme. Dans le moment, nous exportons cette énergie aux Maritimes, en Ontario et dans le fameux triangle américain entre Boston, Washington et Pittsburg. Mais il arrivera un jour où, arrêtant d'exporter, les industries étrangères devront s'installer au Québec pour en profiter. Alors après avoir oscillé vers l'Ouest du Canada, la puissance manufacturière de demain pourrait bien revenir au Québec pour profiter de sa richesse.

À cause de cette richesse inouïe, nous ne pouvons nous empêcher de voir le grand nombre d'intérêts qui s'opposent à l'autodétermination du Québec. Le Club de Rome a publié un livre où les experts affirment que, pour les énergies pétrolières, le compte à rebours est déjà commencé. Elles s'épuisent parce qu'il s'agit là d'une richesse non renouvelable. Mais en ce qui regarde l'énergie électrique, le Québec ne fait que commencer. Et de quelle façon spectaculaire! Aussi que d'intérêts extérieurs veulent contrôler, parmi d'autres, cette richesse quasi inépuisable et ultra précieuse dans le monde d'aujourd'hui.

Quant à la Caisse de dépôt, nous commençons à peine à voir ce qu'une action agressive peut redonner aux

Québécois dans l'exploitation de leurs richesses. C'est grâce à la Caisse de dépôt que Provigo put s'assurer le contrôle de Loeb, passant d'un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de dollars en 1977 à 2 milliards et demi de dollars en 1980. Par elle encore, le Québec put acheter 10% des actions de Domtar, devenir son principal actionnaire et entrer au bureau d'administration d'une des plus grandes entreprises de papier. Elle soutient le Delta des Gouverneurs en achetant 10% de ses actions. Et ainsi de suite. Prenant un regard encore plus élevé, nous nous apercevons que l'ensemble des épargnes administrées par les Franco-Québécois par ces Sociétés d'État, par les compagnies d'assurances, par les Fiducies, etc. signifient pour les Franco-Québécois, un capital collectif d'environ 100,000,000,000.00 \$. Nous avons là un capital énorme pour notre libération économique. Ce n'est pas la fin du monde car les seules banques *Royale* et *Montréal* ont un chiffre d'affaires supérieur à cent milliards de dollars. Néanmoins, nous sommes partis d'à peu près zéro pour en arriver à cent milliards. Nous avons raison d'être fiers devant cette progression qu'on ne pourra plus arrêter.

Par Rexfor nous reprenons la direction de nombreuses exploitations de nos forêts. Avec Donahue, nous entrons dans la fabrication du papier journal. Si l'initiative privée a repris possession du cabotage sur le fleuve Saint-Laurent, ce sont les initiatives d'État qui lui assurent la prospérité par un contrat de dix ans pour le sel qui sera extrait des fameuses mines de sel et de gypse aux Îles-de-la-Madeleine. Ces entreprises ne sont pas énormes si nous les comparons aux géants anglo-américains, mais nous voilà capables de former des équipes de spécialistes non seulement dans la production, mais aussi dans l'exportation et la finance internationale.

Ajoutez à cela SOQUEM, SOQUIP, SIDBEC et vous avez là un ensemble de joyaux, entièrement consacrés à l'exploitation de nos richesses, au service des Québécois. Hier, nous étions livrés aux grands étrangers. Aujourd'hui, nous commençons à voir une chance de les extraire et de les transformer ici-même, donnant du

travail à nos gens et arrêtant ainsi les hémorragies des chômeurs qui vont chercher du travail ailleurs. Vous saviez que le Québec est, avec le Brésil et l'Australie, un des plus grands propriétaires de minerai de fer au monde. C'est surtout grâce à la Fosse du Labrador, merveille de la nature, qui, sur 100 milles de largeur et 800 milles de longueur, présente du minerai de fer en abondance. À cause de cela, entre Montréal et Tracy, nous voyons surgir déjà ce que nos gens appellent le *boulevard de l'acier*. Notre production minière qui atteignait vingt millions en 1920, atteint deux milliards en 1980. Ajoutez à tout cela, la création fort bien imaginée des SODEQ, et vous avez un réveil régional dans le secteur de la petite et moyenne entreprise qui pourrait devenir phénoménal si l'appui de l'État reste éclairé et constant. Le XX^e siècle a mis le Québec sur la carte du monde. Qu'en sera-t-il du XXI^e siècle?

Il faut insister sur toutes ces trouées qui signifient une libération et une poussée irrésistible vers le gouvernement de nous-mêmes par nous-mêmes. Nous le pouvons. Nous le faisons. Cet essor du Québec s'oppose au *National Policy* d'Ottawa qui travaille toujours au profit de la majorité canadienne, c'est-à-dire au profit des Anglo-Canadiens qui constituent près de 75% de la population canadienne. C'est en ce sens que le fédéralisme canadien doit être surveillé de très près et que si on le renouvelle, il doit l'être dans le sens d'une plus grande autonomie et d'une plus grande sécurité pour nos intérêts collectifs.

III — OTTAWA-QUÉBEC

Ces relations entre la majorité anglo-canadienne à Ottawa et la minorité française au Québec constituent, actuellement le problème le plus crucial que nous ayons jamais vécu sous le régime constitutionnel de 1867. François-Albert Angers avait bien raison, en allant au fond des choses, de dire: "Ce n'est pas l'hypothèse canadienne qui peut cerner la réalité de notre territoire national, mais l'adhésion du cœur à un sol qui se veut français" (*Pour orienter nos libertés*, Fides, 1969, p. 276-277).

Nous vivons depuis 1867 en régime dit fédératif. L'expérience universelle, et les grands professeurs de droit constitutionnel européens, nous avertissent que nulle forme de gouvernement n'est plus instable que celle-là, ni plus difficile à contrôler. On y oscille perpétuellement entre le courant centripète qui accorde plus de pouvoirs au gouvernement central et, en ce cas, on en arrive à un gouvernement plus ou moins unitaire, et entre un courant centrifuge qui accorde plus de pouvoirs aux gouvernements locaux et, en ce cas, on en arrive, à la limite, à une véritable confédération d'États souverains, associés dans un gouvernement central plus ou moins puissant. La Belgique et la Suisse sont des exemples ainsi que le Conseil Nordique, la Communauté économique européenne qui vient de se donner un Parlement supranational.

Georges Scelle, grand juriste français, définit ainsi les lois qui président à la bonne marche d'un système fédéral: loi d'autonomie, loi de superposition et loi de participation. La loi de participation, dans l'égalité des groupes, est idéale mais, ici au Canada, elle reste théorique, car en réalité la participation ne se fait pas suivant les lignes des nations, mais suivant la ligne des partis, ce qui empêche toute participation vraiment fructueuse.

Il reste la loi d'autonomie et la loi de superposition: ce sont les deux pôles de notre lutte centenaire (Actualité de la question nationale, 1980, PUF, p. 22). Si la loi d'autonomie gagne du terrain, le Canada décentralise et nous pourrions aller jusqu'à une confédération d'États plus ou moins souverains. Mais si la loi de superposition s'impose, nous voyons les régions étouffer et nous allons vers l'union législative. Les parties composantes deviennent des demi-États plutôt que des États de plein droit. Les provinces de l'Ouest commencent à s'en apercevoir. C'est un retour, sous d'autres mots, au statut de colonies ou de satellites du gouvernement central. En URSS et en Afrique du Sud, n'est-ce pas le régime en vigueur? N'oublions pas qu'au Canada, tout le *National Policy*, servi par tous les fonctionnaires fédéraux, est l'a priori sous-jacent à toutes les études, toutes les Commissions, à tous les partis politiques qui ont choisi Ottawa comme terrain de travail.

Cette politique centralisatrice se voit aux pouvoirs que le gouvernement d'Ottawa s'accorde unilatéralement, sans même en discuter avec les provinces. Regardons par exemple le droit illimité de dépenser que s'accorde le fédéral. Par là, il entre dans les secteurs des entreprises locales, dans la construction des chemins, dans les mines, l'aide aux pêcheries, les cours aux chômeurs, l'aide aux municipalités, l'aide à la recherche. Bref, il n'est pas de domaine où il ne s'immisce. Et parce qu'il dépense beaucoup, il se donne un droit de taxation qui alourdit exagérément le fardeau du contribuable. Peu à peu les gouvernements provinciaux voient diminuer leurs pouvoirs d'intervention, même régionale, même locale. Dans les communications, dans les transports, dans l'aide à l'industrie, pour ne citer que trois points importants, les provinces aimeraient bien posséder des pouvoirs plus entiers (Jean-Jacques Roy, professeur à McGill: À la recherche d'un pays. *Les relations fédérales-provinciales* — Et Ministère des Affaires intergouvernementales: *Les positions traditionnelles du Québec sur le partage des pouvoirs, 1900 = 1976*, publié en 1978, p. 113).

Aujourd'hui tout est remis en question. Et le gouvernement central veut inscrire dans la future constitution tous les gains acquis depuis 1867. Aussi des universitaires québécois parlent qu'il existe au Canada deux nationalismes: le nationalisme libérateur et le nationalisme oppresseur. Le pendule oscille entre d'une part, des provinces qui deviendraient des États plus ou moins souverains et des provinces, d'autre part, qui deviendraient plus ou moins des colonies.

CONCLUSION

Quel diagnostic porter après cette description? Nous voyons un petit peuple, sans fertilité remarquable, ne dirigeant pas pleinement ses destinées, entouré d'une masse de 250,000,000 d'Anglo-Américains, qui explose en manifestations culturelles et en trouées économiques, fort attaché à sa culture française mais dont tous les pouvoirs sont rognés, envahis, piétinés, menacés. Seule

la loi 101, en faisant du Québec un État français, nous redonne espoir par la francisation des immigrants admis au Québec comme les neuf autres provinces anglicisent les leurs.

Divisé par les partis politiques et dans l'opinion publique, l'État québécois est servi par l'appui de tous les universitaires éclairés. Ce sont eux qui, compétents et délégués aux commissions et aux enquêtes, multiplient les grandes études qui, depuis celles entreprises par Esdras Minville sur *Notre Milieu*, sont devenues les bases sûres à partir desquelles il y a moyen de préparer le Québec de demain. En grande partie, ce sont eux qui conçoivent l'État québécois comme une expression du peuple et qui œuvrent à bâtir l'avenir. À partir de là, le nationalisme québécois ne peut demander qu'un fédéralisme décentralisé et un État québécois fort: là seulement il pourra résister à un État anglo-canadien centralisateur et étouffant ainsi qu'à un État américain dominateur et volontiers exploiteur, s'il en a la chance.

Face à cette situation nord-américaine, nos associations nationalistes ont un rôle urgent à jouer. Elles doivent devenir la conscience nationale des Québécois qui n'en ont plus ou qui en ont trop peu. Nous devons devenir la voix de la libération. Nous le devons à nous-mêmes. Nous le devons à notre histoire. Nous le devons à notre jeunesse. Aimez bien votre Québec. Aimons bien notre Québec. Ayons le courage d'aimer notre Québec d'abord.



L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

par Patrick Allen

Québec-économique et Financial Times

Un éditorial du *Financial Times* (6 avril 1981) rappelait que l'élection de M. René Lévesque à la tête du gouvernement du Québec en 1976 devait entraîner la catastrophe du point de vue financier et économique, selon les observateurs les plus pessimistes.

La réalité en 1981 est tout autre: la croissance économique a été de 14.5% au Québec, en valeur absolue, donc abstraction faite de l'inflation, ce qui est près de deux fois celle de l'Ontario qui n'a atteint que 7.7%.

Quand le Parti québécois a pris le pouvoir, le chômage au Québec était de 9.8% de la population active, par comparaison avec 6.2% en Ontario. Il est aujourd'hui de 9.5% contre 6.5% en Ontario.

La situation du travailleur moyen s'est aussi améliorée, les salaires industriels moyens ayant augmenté de 55% au Québec par comparaison avec 49% dans la province voisine.

Même si le fardeau des taxes est encore plus lourd dans notre province, le revenu personnel disponible, après imposition, a grandi plus vite, soit 32% d'augmentation au Québec contre 22% en Ontario.

Bien sûr, ces bons résultats ne sont pas attribuables en tout au gouvernement au pouvoir car le traitement favorable à l'industrie textile au Québec et la crise dans le secteur de l'automobile en Ontario ont joué dans un sens ou dans l'autre. Les finances publiques ont été administrées avec sagesse et prudence pendant les quatre dernières années, toujours d'après le *Financial Times*.

Ce journal conclut que toutes les provinces du Canada n'ont pas eu la chance de pouvoir faire un choix entre deux possibilités de bon gouvernement et que ce qui pourrait faire pencher la balance, ce pourrait être la personnalité de l'un ou de l'autre des deux chefs de parti.

Il faut comprendre le poids d'un tel éditorial en pleine campagne électorale, surtout si on se rend compte

que ce journal anglophone ne faisait que confirmer ce qu'ont écrit le *Globe and Mail* et *MacLean Magazine*. Les anglophones du Québec ne semblent avoir rien vu de tout cela.

**Alfred Rouleau,
administrateur à la Banque du Canada**

"Alfred Rouleau, c'est l'Assurance-Vie Desjardins, l'Institut coopératif Desjardins, le Complexe Desjardins", comme s'exprimait Yollande Lécuyer (22 avril 1981) à l'émission de télévision *Le Dix vous informe*.

À 65 ans et à peine retraité du grand mouvement coopératif, M. Rouleau siégera comme administrateur à la Banque du Canada tout en continuant d'agir comme membre du Conseil d'administration de la Caisse de dépôts et de placements du Québec et comme président de l'Institut national de la productivité.

Lors de cette entrevue, Madame Lécuyer a rappelé que si M. Rouleau est un homme d'action il est aussi un homme de principes. Pour lui, la coopération repose sur trois choix très clairs: la primauté de l'homme sur le capital, la démocratisation de l'économie et la participation des usagers-propriétaires.

Ces choix lui ont valu certaines critiques à l'intérieur du mouvement où on lui reprochait parfois de mettre la priorité sur l'aspect social plutôt qu'économique du Mouvement. "Mais j'ai fait ça sciemment, a répliqué M. Rouleau, parce que dans le Mouvement Desjardins, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir par rapport à des personnes qui ont des compétences et des préoccupations sur le plan financier, sur le plan économique et sur celui de la bonne gestion; j'ai réalisé à un moment donné qu'il fallait une espèce de ténor qui, constamment, rappellerait aux troupes qu'à travers cette activité financière et commerciale, il y avait une dimension sociale et humaine. Il s'agissait d'humaniser l'argent: ça c'est l'objectif final!"

Ce témoignage fait toute la différence entre les mobiles d'action des Caisses populaires et ceux des autres institutions financières. Il constitue un défi à

relever pour les nouveaux administrateurs. C'est un nouveau son de cloche aussi pour la Banque du Canada qui ne se rend peut-être pas assez compte, publiquement, du poids du Mouvement Desjardins.

Sœur Allard ou l'union de la compétence et du dévouement

La vie nationale d'un peuple comme celui du Québec a été entourée du dévouement et de la compétence d'une foule de femmes et d'hommes qui lui ont permis de surmonter les difficultés de toute nature qui ont marqué son histoire.

Sœur Marie-Louise Allard, des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, de Montréal, est l'une de ces personnes qui s'est distinguée entre toutes, par ses études d'infirmière, son ouverture d'esprit, son sens de la recherche scientifique et de l'innovation.

Elle est bien connue dans les Centres de Santé du Canada par sa contribution importante au niveau des Associations et de l'enseignement du *nursing*. Elle a rempli un grand nombre de postes de direction ou d'influence tant à l'Hôtel-Dieu de Montréal que dans l'enseignement universitaire et dans certains milieux hospitaliers hors du Québec. Sa carrière l'a placée au centre des œuvres de bienfaisance sociale, communautaire et ecclésiale, presque jusqu'au jour de son décès, le 23 mars 1981. Bon nombre de médecins et d'infirmières lui doivent un sens plus raffiné du dévouement. La recherche scientifique fut, pour elle, le chemin d'excellence pour un dévouement toujours plus éclairé.

Jacques Hébert: Mobilisation face aux Tiers-Monde

Finies les interminables discussions constitutionnelle, trêve de batailles à saveur nationaliste trop concentrée, selon Jacques Hébert. Homme d'action, par l'oral et l'écrit, ce défenseur de Coffin vient de publier, en 1980, un nouveau livre de 200 pages: *Le grand branle-bas: le Canada, espoir du Tiers-Monde*.

L'invitation est claire et simple: faire du Tiers-Monde non pas l'une de nos préoccupations pour l'année pro-

chaîne mais notre seule hantise pour toute la prochaine décennie. Jacques Hébert propose un plan détaillé de campagne avec une tâche pour chacun! Quel Québécois restera sourd à cet appel parmi tant d'autres?

Les Irving terrifiés ou la gangrène des obèses du régime

Sous le titre *Les Irving terrifiés*, la Presse (16 avril 1981) parle des membres de la famille Irving, du Nouveau-Brunswick, qui se présentèrent à la Commission Kent chargée d'enquêter sur la propriété et les activités des média d'information.

Cette Commission est à la recherche des abus, soit dans la concentration des propriétés, soit dans le contrôle de l'information. Les Irving y voient une menace à la libre entreprise, à la propriété privée, au marché libre, au pays libre, aux fondements mêmes du capitalisme. Il s'agirait là d'une intervention injustifiée du gouvernement laquelle pourrait conduire au socialisme.

Le scénario est clair: la Commission Davey, en 1970, a déjà évalué les intérêts Irving à près d'un milliard de dollars. N'étant pas une corporation publique, la famille Irving n'est pas tenue de divulguer ses bilans et ses profits. Néanmoins l'empire industriel et financier en question comprend le monopole des cinq quotidiens du Nouveau-Brunswick, un poste de radio et de télévision à St. John, un poste de télévision à Moncton, et autres menus objets dont la famille Irving est propriétaire.

De plus, John, frère d'Arthur et de James, est l'unique propriétaire des sociétés éditrices du *Times* et du *Transcript*, de Moncton, et du *Fredericton Gleaner*.

Voici quelques paroles qui décrivent leur façon de penser: "Pourquoi nous avez-vous choisis, pourquoi vous en prenez-vous à nous? Nous avons un derrière à botter, nous sommes du bon gibier pour vous. Nous croyons en la libre entreprise et ça fait diablement mal de penser qu'il pourrait y avoir des règlements du gouvernement pour contrôler les journaux. J'espère que le gouvernement ne se lancera pas dans le socialisme. Nous sommes terrifiés devant l'intervention gouvernementale".

Ces paroles furent lancées par Arthur aux commissaires, plus particulièrement à M. Don Affleck, l'avocat de la Commission. Le président a tenté de rassurer les seigneurs offensés en déclarant qu'il ne cherchait pas à "pincer les Irving", ni à faire porter des accusations contre eux mais que son but était d'étudier l'à-propos et les points précis où il conviendrait de modifier la loi.

À une question du commissaire Laurent Picard demandant à John Irving son opinion sur une éventuelle commission de surveillance de la propriété de la presse, la réponse a été catégorique: "Je suis contre toute intervention sur le marché libre, contre l'idée d'un Conseil de presse comme il en existe un au Québec, pour entendre les plaintes et rendre un jugement de portée morale seulement, contre enfin les interventions de toutes sortes en un pays libre comme le nôtre. N'importe qui devrait être libre de lancer un journal s'il le désire".

Pour John, un Conseil de presse correspond à un bureau de censure. Pour M. Picard, ce serait une espèce d'ombudsman qui pourrait améliorer la crédibilité des journaux. Pour les Irving, tout le monde est égal pour fonder un journal mais, évidemment, il y en a qui sont plus égaux que d'autres!

L'attitude rétrograde de la famille Irving est une honte pour le capitalisme moderne et l'entreprise privée contemporaine. L'absence de pensée sociale fait peur: on revient à la conception de la société comme d'une jungle où dominent les plus forts. Cette famille défend la liberté sous le couvert de la dictature de la presse. Voilà un argument de poids en faveur des socialistes et de l'intervention directe de l'État pour guérir et ramener l'ordre et la raison dans le monde économique extraordinairement égoïste des capitalistes d'arrière-garde ou des profiteurs du régime. Appelons-les les obèses du régime. La famille Irving a lancé un véritable défi aux commissaires. Espérons que ceux-ci seront de taille à le relever!

Subventions aux entreprises: béquilles, free lunch ou stimulants?

Dans un monde où l'on auréole l'entreprise privée comme le lieu de la productivité, comme animée du sens du risque et de l'initiative, il semble normal que le mobile *profit* soit le grand ressort de leur vitalité. Pourtant les entreprises privées semblent de moins en moins capables de se débrouiller seules, sans l'aide des gouvernements, pour obtenir des investissements de lancement, de soutien de recherches ou de technologie avancée.

Autrefois, les collèges classiques de la province, par exemple, ne boudaient pas tout à fait les subventions mais ils les craignaient comme la peste, soucieux qu'ils étaient d'une autonomie vitale d'action et de décision. Qui aurait pensé, il y a une décennie seulement, que des entreprises comme celles de l'automobile, du pétrole et des machines agricoles en Amérique du Nord, y compris nombre de petites et moyennes entreprises, en viendraient à quémander l'aide des gouvernements sous les formes les plus variées?

Les conférences de l'École des Hautes Études Commerciales, à leur quatrième année d'existence en septembre 1981, entreprendront de répondre à cette inquiétude: *L'aide gouvernementale à l'entreprise: faillite ou promotion?* L'entreprise privée en est-elle rendue à demander des béquilles ou un *free lunch* comme nouvelles formules de succès?

Curieux, nous soulevons une question. M. Lalonde, ministre de l'Énergie à Ottawa, a accusé les entreprises pétrolières d'avoir chargé *douze milliards de dollars en trop* aux consommateurs canadiens. Si cela est vrai, et en autant que cela est vrai, nous les consommateurs nous aimerions savoir combien de subventions en argent ces compagnies ont-elles reçu pour une raison ou pour l'autre? Ces subventions ne devraient-elles pas être immédiatement déduites de ces surplus exorbitants? Et quel est l'imbécile, au gouvernement, qui accorde des subventions à des entreprises aussi milliardaires? Ou qui accorde des exemptions d'impôts?

Économiste de choc auprès de Reagan

Cet économiste de choc, c'est David Stockman. Presque inconnu en septembre 1980, il devient, six mois plus tard, à 34 ans, le directeur du budget du gouvernement Reagan et son choix pour développer le programme économique (*La Presse*, 1^{er} avril 1981).

Stockman avait préparé le débat décisif de Reagan contre Carter, président sortant dont il n'acceptait pas le plan en économie d'énergie. Spécialiste en fiscalité et dans les théories des économistes néo-conservateurs, partageant les vues des conseillers de Reagan et siégeant à la Chambre, pour le Michigan, dès 1975, le jeune économiste se vit confier la tâche de sabrer dans les dépenses budgétaires et de rationaliser la fiscalité.

Il présenta un projet choc qui constitue l'essentiel du programme soumis au Congrès par le président. Le Conseil économique de la Maison Blanche est aujourd'hui appelé *Comité Stockman*. Cette jeune vedette fera-t-elle école? C'est à voir.

Le gouvernement dans l'économie: trop ou pas assez?

Quel citoyen réaliste et informé oserait lever le nez sur un article solide touchant à un sujet qui le concerne de si près? Il s'agit d'un article, paru dans la section *économie* de *Dimanche-Matin* (12 avril 1981), sous le titre: *La part du gouvernement dans l'économie: trop ou pas assez?* Il est signé par le professeur Jean Guertin de l'École des Hautes Études Commerciales.

Certains reprochent aux gouvernements de prendre trop de place dans l'économie, d'autres voudraient qu'ils en prennent davantage: qui a raison et, surtout, où faut-il s'arrêter?

À l'aide de quatre grands tableaux de chiffres tirés de sources auxquelles on ne fait pas dire n'importe quoi, M. Guertin indique, en millions de dollars et en pourcentage, de 1970 à 1979, ce que les gouvernements d'Ottawa et de Québec tirent de nos goussets et ce qu'ils font avec.

Les faits montrent "clairement que les dépenses gouvernementales, toujours en pourcentage de la richesse collective, sont nettement plus élevées: 44.3% en 1979 contre 40.3% pour la moyenne canadienne. Comme les recettes sont environ les mêmes (à 38%), à Québec comme pour l'ensemble du Canada, on ne peut échapper à la constatation que le déficit encouru au Québec par tous les niveaux de gouvernement est nettement au-dessus de la moyenne nationale. Au chapitre des dépenses, la situation québécoise se comparait à la moyenne canadienne en 1970-1971; c'est vers le milieu des années 1970 que la province s'est détachée du peloton". Il faudra donc sabrer!

Lalande: le PLQ s'est coupé du Québec français

"C'est pour avoir négligé les valeurs nationalistes et l'attachement des Québécois aux valeurs du Québec que le Parti libéral a connu une si cuisante défaite. Au Parti libéral, on n'a pas parlé de nationalisme. On a négligé cet attachement au sol, au pays. On n'a pas su récupérer les valeurs nationalistes du Québec moderne", a déclaré Georges Lalande, candidat libéral défait dans Maison-neuve (Voir Claude Gravel, dans *La Presse*, 15 avril 1981).

M. Lalande s'était pourtant fait élire aux élections partielles avec une majorité de 4000 voix en novembre 1979. Sans hargne, mais déçu, il juge que sa formation politique et son chef, Claude Ryan, n'ont pas eu de *pensée profonde* durant la campagne électorale. Ils devront changer s'ils veulent s'approcher de la volonté populaire.

"Regardez, poursuit le candidat défait, nos élus viennent en majorité des comtés où les anglophones et les allophones forment le gros des électeurs. Les Canadiens-Français, les Québécois, se sont isolés du Parti libéral du Québec. Ils sont allés au Parti Québécois. Et je crois que les Québécois ont bien voté".

Claude Gravel ajoute ces propos de M. Lalande suivant lequel le Parti libéral du Québec a une *pensée canadienne*, individualiste, axée sur la prospérité économique, alors que l'heure est plutôt au nationalisme et au

collectivisme au Québec. "Nous avons négligé ces valeurs. Les gens sont allés vers un parti qui avait une pensée plus cohérente et plus solide".

M. Ryan devra retourner à l'école, non à celle des anglophones et des allophones dont il semble avoir pris la défense comme s'ils étaient plus menacés que nous, les Québécois francophones, en Amérique du Nord, mais à celle de la réalité québécoise mieux traduite dans *l'Action nationale* que dans tout *Le Devoir*, durant son règne. Il a toujours boudé le nationalisme: il apprend qu'il était marginal au Québec.



BAPTISTE, T'AS GAGNÉ TES ÉLECTIONS!

Oui mon Baptiste, tu as gagné tes élections! Le 13 avril dernier, tu as pris ton avenir en main. Tu t'es donné une équipe formidable, tu as confié ton avenir à des Québécois. En reportant l'équipe de Monsieur René Lévesque au pouvoir avec une si grosse majorité de sièges, tu as prouvé aux Anglais, aux Canadiens, et au monde entier que tu as du cœur au ventre et un bon jugement; que tu sais voter pour TOI! pour ton avenir, celui de ton peuple et pour tes enfants.

Baptiste, tu t'es contenté, le 13 avril, tu as mis de côté les peurs, les craintes, les menteries, l'arrogance; tu as fait confiance à tes semblables des Québécois (des deux langues) mais qui pensent comme toi, c'est-à-dire, qui pensent QUÉBÉCOIS et pour les QUÉBÉCOIS. Tu as fait savoir à Ryan et à Trudeau que le Québec, c'est chez-toi et qu'ils se devaient, eux les "Canadiens" de te respecter, dans ta province.

Baptiste, que tu devais donc être fier, le 13 avril au soir, de voir toute ta jeunesse, chanter, crier, et danser ta victoire! La génération montante, Baptiste, ta progéniture, elle est là, sur tes traces, elle s'est levée, debout, avec toi dans un même élan, pour dire qu'elle voulait vivre au Québec.

Baptiste, tu es maintenant sûr de toi; ta jeunesse te suit et te comprend. Il te reste ton Troisième Âge à convaincre, à rassurer, à entraîner avec toi dans le Québec de demain.

Baptiste, au lendemain de ta grande victoire, il te reste un pays à bâtir, ton Québec souverain; maître de sa destinée, libre de ses décisions, artisan de son avancement et de sa force.

Baptiste, je tire mon chapeau devant toi en ce jour, tu es un citoyen démocrate, honnête, dynamique et ta grandeur d'âme est digne de tes ancêtres! de "la terre de nos aïeux..." ton front est ceint de fleurons glorieux..." et "tu grandis en espérant..." le jour où tu auras ton pays bien à toi et tout à toi.

Salut Baptiste!

Je te félicite, tu viens de faire un homme de TOI.

Roch St-Georges



RÉSUMÉ DE L'ANNÉE

De septembre 1980 à juin 1981, la revue L'ACTION NATIONALE a publié un volume d'environ 900 pages.

Les auteurs, au nombre de 40, nous ont donné 81 articles, parmi lesquels il faut signaler ceux de JOHN GRUBE, PATRICK ALLEN, celui de HUBERT GUINDON et celui de MICHEL BRUNET, pour leur qualité d'excellence.

INDEX DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

SEPTEMBRE 1980 À JUIN 1981

(Les chiffres indiquent les pages)

A — TABLE DES AUTEURS

ALLAIRE, Georges:

Eh oui, c'est non! 233.
Réflexion sur le front commun,
511.
Une joie pour l'esprit, 666.

ALLEN, Patrick:

Au fil de l'actualité, 80, 263, 423,
519, 613, 696, 872.
Référendum et l'étranger, 169.
Réforme constitutionnelle, 173.
Textes-clés sur Angers, 474.
Présentation d'Angers,

ANGERS, F.-A.:

Référendum, mesure de l'échec,
13, 91.
Remerciements,

ARÈS, Richard:

Impasse constitutionnelle, 361.
Joseph-Papin Archambault, S.J.,
637, 843.

BEAUPRÉ, Viateur:

Culture, politique et langue, 574.
Pour expression fédéraliste, 670.
Québec et son identité, 831.

BÉLANGER, Jeannine:

Chronique de la langue, 598, 663.
Comment parvenir à l'équilibre?
805.

BERTRAND, Guy:

Livre beige et pouvoir d'urgence,
129.

BLAIS, Jean-Éthier:

À propos de Francis Fox, 438.

BLANCHARD, René:

Que faire de notre nationalisme?
414.
Le projet constitutionnel, 592.
Projet d'achoppement? 657.
Nationalisme, force sociale, 837.

BOUCHER, Jacques:

Dernier budget Trudeau, 442.

BRÉARD, Raymond

Québec inachevé, 64.

BRUNET, Michel:

Fédéralisme canadien vu de Lon-
dres, 451

CHOUINARD, J.-Y.:

Nationalisme et internationalisme,
352.

COLLIN, Claude:

La vraie voix du Québec? 567.

COURVILLE, Léon:

F.-A. Angers, scientifique, 479.

DORION, Frédéric:

Le Labrador québécois, 645.

DUMONT, Fernand:

Allocution (Prix Minville), 223.

GENEST, Jean:

Après la nuit, l'aurore!, 1.
Question aux Anglo-Québécois,
408.
Bilan financier, 531.
Assureur-vie dans la Cité, 601.
Trois gaffes nationales, 629.
Joseph-Éna Girouard, 675,
Télégramme et zéros, 715.
État de la nation, 859.

GIROUX, J.-B.:

Monde du travail et national, 328.
Réforme constitutionnelle, 395.
Le projet Trudeau, 495.
Québec domestiqué, 822.

GRUBE, John:

Réforme dans la réforme, 30.
Pensée nationale d'Angers, 147.
Angers et la langue, 238.
Libération économique, 292.
À la recherche d'Angers,

GUINDON, Hubert:

Le référendum, 271.

- HAMEL, Paul:**
Album du Prix Léon-Gérin, 468.
- JEAN-PAUL II:**
Le droit des nations, 235.
- LABERGE, Henri:**
Approche constitutionnelle, 211.
Nouvelle constitution québécoise, 318.
Négociations féd.-prov., 383.
- LIGUE D'ACTION NATIONALE:**
Où va le nationalisme? 181.
- LUSSIER, Doris:**
Le fascisme rouge, 586.
- MORIN, Rosaire:**
Opposition au fédéral, 483.
- MORNEAU, François:**
Patronat et nation, 110.
- NARDOCCHIO, Élaine:**
Les "Belles-Sœurs", 342.
- OUELLET, Gérard:**
Destin écrit dans le ciel, 418.
- POISSON, Jacques:**
Relations France-Québec, 204.
Fantasmes de Trudeau, 709.
- POIRIER, Charles:**
Fondation Minville, bilan financier, 536.
- ROY, Bruno:**
Chanter au Québec, 547.
- ROY, Maurice:**
Le réveil des caves, 541.
- ST-PIERRE, Henri:**
Le prix Léon-Gérin, 464.
- SSJB-Montréal:**
Manifeste, 801.
- TÉTREAU, Jean:**
Transcendance et contingence, 581.
- TRÉPANIÉ, Pierre:**
Une pensée claire devant un projet collectif, 364.
Plaidoyer pour l'histoire comme genre littéraire, 811.
- VAILLANCOURT, Raymond:**
État de la question, 374.
- VELTMAN, Calvin:**
Francophonie aux É.-U., 141.

B — TABLE DES MATIÈRES

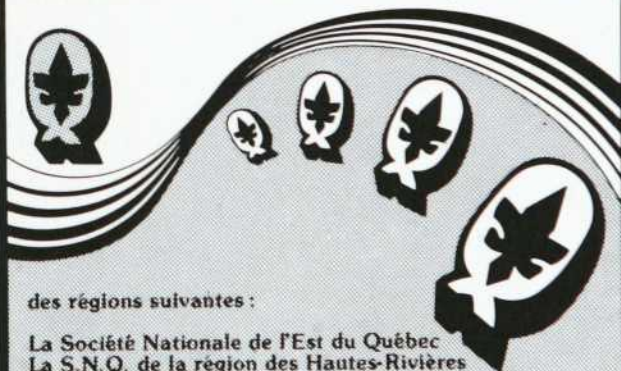
- Alberta, 703.
Américanisation, 39.
Angers, F.-A.: 30, 147, 238, 297, 365, 463.
Anglo-Québécois, 408.
Archambault, Joseph-Papin, 637.
Assurances, 601.
Assureur-vie, 601.
Autodétermination, voir *indépendance, constitution*, 97, 136, 235, 490.
Belles-Sœurs, 342.
Bien-être social, 601.
Bilan financier, 531.
Blais, Jean-Éthier, 438.
Bouchette, Errol, 295.
Boycottage, 534.
Brouillet, Guy, 666.
Calgary, 698.
Canada, 64, 82.
Canadianisation, 699.
Centralisation, voir *constitution*, 81, 335.
Chanson, 547.
Communication, 704.
Conseil du patronat, 4, 116, 620.
Constitution, 318, 361, 384, 395.
Constitution, voir *Livre beige*, 173, 211, 451, 495, 592, 633.
Construction, 88.
Coopération, 297, 528, 617.
Coopératives d'électricité, 308.
Cousteau, Jacques, 705.
Culture, 574.
Démocratie, 322.
Dénatalité, 610.
Députés à Ottawa, 433, 626, 630.
Drummondville, 684.

- École privée, 53.
 Économie, 81, 267, 292, 396, 442, 618.
 Éducation, 30.
 Éducation confessionnelle, 36.
 Éducation technique, 35.
 Église, 38, 235.
 Électricité, 308.
 Émigration, 423.
 Entreprise privée, 611.
 Esprit de parti, 6, 26, 433, 626, 630.
 État, 50.
 États-Associés, 161.
 États-Unis, 615, 708.
 Fascisme rouge, 586.
 Fédéralisme, voir *constitution, référendum*, 112, 285, 445, 451, 483, 495.
 Folklore, 549.
 Fondation Minville, 536.
 Forum, 623.
 Fox, Francis, 437.
 France, 204.
 Francophonie aux É.-U., 141.
 Girouard, Joseph-Éna, 675.
 Hydro-Québec, 530.
 Indépendance, voir *référendum*, 181, 268.
 Inflation, 605.
 Institut d'histoire, 430.
 Institut Thomas-More, 410.
 Internationalisme, 352.
 Labrador, 645.
 La Familiale, 302.
 Langue, 237, 487, 575, 598, 663.
 Lévesque, G.-H., 5, 153.
 Lévesque, René, 308.
 Livre beige, 3, 22, 121, 129.
 Loi, 101, 238.
 Marxisme, 587.
 McGill, université, 411.
 Minorités, 265.
 Minville, Esdras, 223, 266, 296.
 Montpetit, Édouard, 296.
 Montréal, 620.
 Morin, Claude, 193.
 Morin, Rosaire, 525.
 Mouvement nat. des Québ., 374.
 Multinationales, 87, 702.
 Nation, 354, 365.
 Nationalisation de l'électricité, 308.
 Nationalisme, 147, 155, 181, 328, 352, 414.
 Nicolet, 680.
 Ontario, 431.
 Parent, Étienne, 294.
 Parti québécois, 20, 107, 138, 517.
 Parti libéral, voir *Ryan, Livre beige*, 254.
 Patriotisme, 155.
 Patronat, 4, 110.
 Péréquation, 83, 500.
 Petrofina, 700.
 Pétrole, 428.
 Poulin, Antonio, 432.
 Princeville, 677.
 Prix Léon-Gérin, 463.
 Provigo, 529.
 Québec, voir *référendum, indépendance*, 91, 204, 243, 426, 461, 547, 586.
 Québécois, 12, 91, 264, 368, 423, 429, 485, 504, 706.
 Recherches, 427, 521.
 Référendum, 1, 13, 91, 169, 184, 231, 269, 271, 367, 418, 541, 567, 632, 670.
 Richesse mondiales, 86.
 Riel, Louis, 685.
 Rumilly, Robert, 266.
 Ryan, Claude, 5, 21, 106.
 Sciences, 427.
 Souveraineté-association, 118.
 Statut de Westminster, 454.
 Syndicats, 511.
 Télégrammes, 626.
 Tiers-Monde, 428.
 Toffler, Alvin, 85.
 Transcendance, 581.
 Travailleurs, 329.
 Tremblay, Michel, 342.
 Trudeau, Pierre, 9, 187, 263, 435, 442, 493, 495, 522, 623, 626, 630, 658, 670, 709.
 Universitaires, 707.
 Vigneault, Gilles, 232.
 Violence, 634.

*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

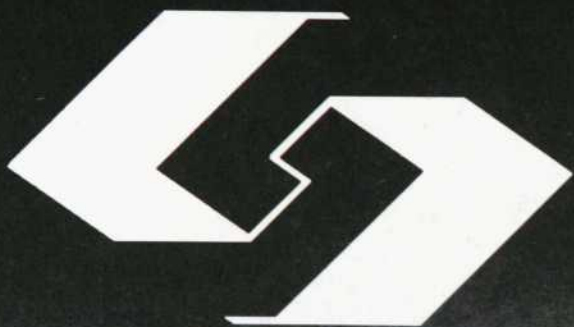
LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska



La Solidarité
c'est notre assurance-vie!

La Solidarité



Compagnie d'assurance sur la vie

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

Amos, Beauceville, Chicoutimi, Laval, Longueuil, Québec,
Rimouski, Rivière-du-Loup, Sherbrooke